

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1214-1215 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008

MARSEILLE : MAINTENIR VIVANTES LES VALEURS DE LA RÉSISTANCE



Plus de 600 participants, venus des départements de la R2 et de toute la France à la séance solennelle d'ouverture...

Hommage aux Résistants, aux Français libres, aux soldats de l'Armée de Lattre et de la 1^{re} Armée, de la 2^{me} DB, aux combattants des forces alliées tombés pour la libération de la France et dans le combat pour vaincre le fascisme, ainsi qu'à toutes les victimes du nazisme et de ses complices, lors d'une émouvante cérémonie au Fort Saint-Nicolas, en présence du Général Bidard, gouverneur militaire de Marseille, ainsi que de nombreux élus.

L'ANACR
ET SON JOURNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2009

« Chers Camarades, Chers Amis, voici donc pour la première fois nos assises nationales réunies dans la configuration que nous avons adoptée lors de notre congrès national précédent à Limoges il y a deux ans, Résistants et Ami(e)s rassemblés au sein d'une même structure pour le passage de la mémoire de la Résistance, pour la défense de ses valeurs qui sont celles de la République, pour le respect de la vérité historique ». C'est en ces termes que le Président Robert Chambeiron a ouvert le 14 novembre dernier le Congrès national de l'ANACR à Marseille.

En effet, pendant trois jours, du 14 au 16 novembre, Marseille a été tout à la fois le lieu d'un important rassemblement national de Résistants et Résistantes – elles et ils étaient plus de 250 – mais aussi de « passeurs de mémoire » de la Résistance (plus de 300 « Ami(e)s de la Résistance » présents), venus des ¾ des départements métropolitains et délégués par les quelque 18 500 adhérents de l'ANACR, auxquels s'étaient joints une centaine d'adhérents de l'ANACR de la Région et de nombreux invités.

Aucune autre association n'est aujourd'hui capable d'organiser, 64 ans après la Libération, un tel événement, qui n'est que la traduction d'une autre réalité : l'ANACR regroupe à elle seule 2 à 3 fois plus de Résistant(e)s que l'ensemble des autres associations (étant de plus précisé que ces associations comptent pour la plupart aussi dans leurs rangs des membres de l'ANACR, en tant que CVR, Médailleurs...), en même temps qu'elle est la principale – et de fort loin – structure de « passeurs de mémoire de la Résistance », présents depuis 38 ans aux côtés des Résistants et qui ont permis tout à la fois à l'ANACR d'être plus que jamais active dans les domaines de la transmission de la mémoire des combats et des valeurs de la Résistance, dans la lutte contre le négationnisme, les résurgences du fascisme et d'envisager avec confiance la poursuite de l'action qu'elle n'a cessé de mener depuis sa création au lendemain de la Libération.

Entre ainsi la principale Association d'ancien(ne)s Résistant(e)s et sans nul doute la plus représentative de leur diversité d'origines résistances, être la seule Association d'Anciens Combattants de la Résistance et de passeurs de mémoire de la Résistance à pouvoir envisager sereinement l'avenir, cela confère à l'ANACR, dans le présent et dans l'avenir, une importante responsabilité non seulement dans la défense de la rigueur de la relation historique du combat et du rôle de la Résistance mais encore plus dans le maintien de manière vivante de ses valeurs, dans leur transmission aux jeunes générations.

Ainsi, nous continuerons notre campagne pour l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, date anniversaire de la création du CNR. C'est là un des objectifs majeurs qui, avec la commémoration des 65^{es} anniversaires de la Libération et de la publication du Programme du CNR, avec une campagne pour laver les murs des rues de nombre de nos villes des noms de collabos – tels Alexis Carrel ou Georges Claude – qui continuent de les souiller, avec la vigilance à l'égard du négationnisme et des résurgences du fascisme, ont été fixés à notre Association par son congrès de Marseille. Les adhérents de l'ANACR, dont le Président-délégué est Robert Chambeiron, compagnon de lutte de Jean Moulin dès son entrée en Résistance et dernier survivant du CNR, dont il fut nommé secrétaire général-adjoint le 27 mai 1943, s'efforceront en ces années 2009 et 2010, importantes pour la mémoire, de les remplir tous au mieux.

Louis CORTOT
Compagnon de la Libération



SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

Plus de 650 participants à la séance d'ouverture, dont 550 délégués - parmi lesquels 353 Ami(e)s de la Résistance - venus de 69 départements et une Amicale Nationale, auxquels s'étaient joints à la séance d'ouverture une centaine d'adhérents de l'ANACR des Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes, ainsi que de nombreux invités nationaux et départementaux, ont fait du congrès national de l'ANACR qui s'est tenu du 14 au 16 novembre à Marseille un grand moment de mémoire vivante et combative de la Résistance.

Pendant qu'à partir de 13h45 ce vendredi 14 novembre les délégués prenaient place dans l'auditorium du Palais des Congrès du Parc Chanot, la Chorale « Escandihado » de Fontvieille (Arlès) interprétait successivement *Nuit et Brouillard* et *Le Chant des marais* ainsi que *Coupo Santo*, un des symboles de la culture occitane.

Le Bureau du Congrès

Puis Jacques Weiller monta à la tribune et, après avoir rappelé que, statutairement, les pouvoirs du Bureau National élu au congrès de Grenoble prennent fin à l'ouverture de celui de Limoges, demanda aux délégués d'élire un Bureau du Congrès, chargé tout à la fois d'assurer son bon déroulement et la permanence de la direction de l'Association jusqu'à l'élection du nouveau Bureau national. Il soumit alors au vote les noms des camarades suivants, en précisant que leur présence au premier rang de la tribune se ferait par roulement tout au long des sessions du Congrès :

Robert CHAMBEIRON, Louis CORTOT, Charles FOURNIER-BOCQUET, Jean-Paul BEDOIN, Franck BEZIADE, Bruno CASSANAS, Sylvie DAEMS, Robert DAVID, Bernard DELAUNAY, Guy DESCHAMPS, Henriette DUBOIS, Robert FOREAU-FENIER, Colette GAIDRY, Jean GRAZON, Claude HALLOUIN, Monique JOUANLANNE, Paul LIMOUZI, Jean-Paul MARCADET, Simone MARIOTTE, Pierre MARTIN, Jean MIROUZE, Raymond MONCORGE, Mireille MONIER-LOVIE, Gilbert PALTRIE, André PAYA, Martine PETERS, Antoine POLETTI, Jean-Paul RIFFAULT, Alfred ROLLAND, Cécile ROL-TANGUY, Raymond SAULNIER, Christiane TARDIF, Jean THOUVENIN, Lucien VOLLE, Jacques VARIN, Jacques WEILLER, Nicole ZERLINE.

Ces propositions adoptées à l'unanimité, et les camarades désignés ayant - ainsi que **Julien MOURIER**, directeur du Centre Delestraint-Fabien, et **Anne-Marie VICTOR**, ancienne directrice du Centre Delestraint-Fabien - pris place à la tribune, **Robert Chambeiron**, président-délégué sortant, Secrétaire général-adjoint du CNR, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, est porté à la Présidence du congrès.

Robert Chambeiron demande alors à Jacques Weiller d'inviter le congrès à élire la Commission des Candidatures, confiée à Lucien Volle assisté de Méla Volle, et celle des Mandats, confiée à Jean-Paul Riffault et Jean-Paul Bedoin. Propositions acceptées à l'unanimité.

Par ailleurs sont désignées à l'unanimité les présidences des commissions d'Orientation (Louis Cortot, Jacques Varin et Jacques Weiller), Connaissance de la Résistance (Jean Thouvenin, Bernard Delaunay et Colette Gaidry).

Les invités

Les personnalités officielles ayant annoncé leur présence sont alors invitées à prendre place au premier rang de la tribune : **M. Michel SAPPIN**, Préfet des Bouches-du-Rhône, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentant **M. Jean-Marie BOCKEL**, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, **M. José ALLEGRI**, maire-adjoint de Marseille représentant **M. Jean-Claude GAUDIN**, sénateur-maire, **M. Gérard FRISONI**, Conseiller Régional représentant **M. Michel VAUZELLE**, Président du Conseil régional, **M. Serge ANDREONI**, Sénateur-maire de Berre-l'Étang, représentant **M. Jean-Noël GUERINI**, Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, **M. André VARESE**, conseiller communautaire représentant **M. Eugène CASELLI**, Président de la Communauté urbaine, **M. Raymond AUBRAC**, ancien Commissaire de la République à Marseille à la Libération, **M. Jacques GOUJAT**, Président de l'Union Française des Associations de Combattants, **M. le Général Georges CHARAGLIONE**, commandant la gendarmerie de la Région P.A.C.A., **M. le Capitaine de vaisseau François REVERDY**, commandant de la Marine à Marseille, représentant le Vice-amiral d'escadre **Jean TANDONNET**, **M. le Colo-**

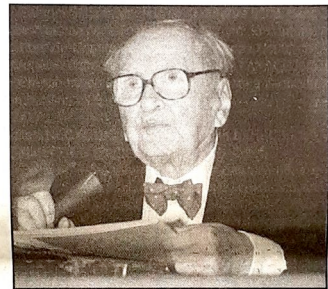
nel Jean-Marc ISOARDI, commandant départemental de la Gendarmerie, **M. Michel FABRE**, directeur départemental de l'ONAC, **M. Gérard STROEVE**, inspecteur d'Académie, **M. Henri NIEDEROEST**, représentant le Rectorat.

Prennent aussi place au 1^{er} rang face à la tribune les invités nationaux de l'ANACR : **Robert CREANGE**, Secrétaire général de la FNDIRP, **Paul MARKIDES**, Vice-président de l'ARAC, **Michel GIRAUD**, Secrétaire général des Jeunes de l'Union Fédérale, **Raoul CAPPI**, Président départemental représentant la Direction nationale de la FNACA, **Louis DUTOT** représentant la direction de l'A.N.C.A.C., plusieurs Présidents et représentants d'Association du monde Combattant ainsi que plusieurs parlementaires des Bouches-du-Rhône.

L'ouverture des travaux par le Président Chambeiron

« Chers Camarades, Chers Amis, voici donc pour la première fois nos assises nationales réunies dans la configuration que nous avons adoptée lors de notre congrès national précédent à Limoges il y a deux ans, Résistants et Amis rassemblés au sein d'une même structure pour le passage de la mémoire de la Résistance, pour la défense de ses valeurs qui sont celles de la République, pour le respect de la vérité historique.

« Il m'est agréable en ouvrant nos travaux de très chaleureusement vous saluer, car venus par centaines, Résistant(e)s et Ami(e)s de la Résistance, vous témoignez de la bonne santé et de la vitalité de notre Association qui, en dépit du temps qui passe et qui n'épargne rien ni personne, demeure - avec la FNDIRP - la plus représentative du monde combattant de la Résistance.



« Dans le rapport qu'il va présenter cet après-midi au nom du Bureau national sortant, Charles Fournier-Bocquet évoque les « passeurs de mémoire ».

« Passeurs de mémoire, c'est bien ce que nous nous employons à être ». Mais de quelle mémoire s'agit-il ? Il faut être clairs : nous sommes l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, née par référence au pluralisme du Conseil National de la Résistance, avec pour objectif de pérenniser l'exemplarité du combat pour la libération de la France et des valeurs morales et civiques qui furent au cœur de ce combat.

« Considérant que le 27 mai 1943, date de la création du CNR par Jean Moulin, constituait un tournant historique de la Résistance, nous avons entamé il y a quelques années une action soutenue pour que cette date du 27 mai soit reconnue comme Journée Nationale de la Résistance. Notre proposition a recueilli le soutien de plusieurs associations du monde combattant, de l'UFAC, de nombreuses personnalités, de plusieurs centaines de parlementaires, de Conseils régionaux et généraux, de milliers de municipalités.

« Parallèlement, pour répondre aux appréhensions infondées de certains de nos camarades de la Résistance, notamment de la France libre, nous avons contribué, notamment à la demande du Haut Conseil de la mémoire combattante, et en concertation avec nos camarades de la Fondation de la France libre, à donner à la date du 18 juin une définition conforme à la réalité historique, ouvrant ainsi de manière consensuelle la voie à son adoption comme Journée nationale.

« Pour nous, ces deux dates du 27 mai et du 18 juin sont deux dates d'honneur de la France car s'il est vrai que sans de Gaulle et le 18 juin, il n'y aurait peut-être pas eu Jean Moulin et le CNR, il l'est aussi que personne ne peut affirmer avec certitude que sans le 27 mai et le CNR, de Gaulle l'eût emporté sur Giraud et que nous n'aurions pas eu à la Libération, ainsi que prévu dans le cadre d'une administration militaire alliée, l'AMGOT des préfets ou sous-préfets américains, canadiens ou néo-zélandais.

Dans un article remarquable, notre camarade Maurice Druon a écrit dans le *Figaro* que, sans le Conseil National de la Résistance, ce n'est peut-être pas notre camarade Raymond Aubrac, dont je salue la présence à cette tribune, qui aurait été Commissaire de la République à Marseille à la Libération, mais un général américain



De gauche à droite : Michel Sapin, Robert Chambeiron, José Allegrini, Charles Fournier-Bocquet, Gérard Frisoni, Capitaine de Vaisseau Reverdy, Lucien Volle, Simone Mariotte, Raymond Aubrac, Jacques Goujat, Jacques Weiller.

formé à West Point et formaté dans quelque université de l'Illinois, et comme sous-préfet à Bayeux nous aurions peut-être eu non pas notre camarade Triboulet, qui fut par la suite ministre des Anciens Combattants, mais un officier américain...

« Comme vous le savez, les pouvoirs publics ont confié à un historien connu, M. André Kaspi, le soin de réfléchir à une modernisation des commémorations publiques. Sans qu'elles découlent d'une réelle concertation avec les associations du monde combattant, ses intentions, rendues publiques, ont déclenché une telle vague de critiques que ses mandats ont jugé plus prudent de prendre quelques distances avec cet éminent réformateur. Voici donc disparu M. Kaspi et la « Journée unique de la mémoire ».

« Toute nation a le besoin de se référer de manière collective à des dates symboliques de son histoire pour affirmer son identité nationale, ses valeurs fondatrices. Comme nous refusons la Journée unique du Souvenir, nous récusons avec force la curieuse idée du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes d'en finir avec le 8 mai, date anniversaire de la victoire sur le nazisme.

« Renforçons donc Chers Camarades notre action commune pour la défense des dates porteuses de signification historique, notre lutte pour la défense de la mémoire, de la mémoire de la Résistance, pour le respect de la Réalité historique.

« En avant pour faire de ce congrès une grande manifestation de mémoire, de mémoire vivante.

« Je déclare ouvert les travaux de notre congrès. »

A la mémoire de nos camarades disparus

Robert Chambeiron donne ensuite la parole à **Jean Grazon**, qui évoque avec émotion la mémoire de tous nos camarades disparus dans tous les départements depuis le dernier congrès de Limoges et cite nommément ceux qui appartenaient aux organes nationaux de direction :

Georges Barbe (Yvelines), Henri Berthet (Haute-Savoie), Suzanne Bessière (Aveyron), Jean Bories (Haute-Garonne), Léon Bourdon (Calvados), Robert Cousseroux (Haute-Vienne), Frédéric Denizot (Pyrénées-Atlantiques), Maurice Duffour (Haute-Savoie), Robert Loffroy (Yonne), Jean-François Mugnier-Pollet (Jura), André Odru (Alpes-Maritimes), Willy Robinson (Lot-et-Garonne), Jérôme Santarelli (Corse du sud), Raymond Vigreux (Pas-de-Calais), Membres honoraires du Conseil National Paulette Asmus (Côte-d'Or), Pierre Blaret (Pas-de-Calais), Jean Brenot (Saône-et-Loire), Robert Brisset (Hauts-de-Seine), Paul Cailles (Haute-Savoie), James Dezarnaulds (Var), Jean Dolezon (Gard), Josette Dumeix-Cothias (Paris), Foubert Georges (Loire), Jean-Pierre Huguet (Indre), Jean Hulin (Val-d'Oise), Raymond Mathieu (Ain), Ange Mattei (Bouches-du-Rhône), Pierre Orsoni (Haute-Corse), Georges Patru (Hauts-de-Seine), Samuel Scheer (Hauts-de-Seine), Henri Spinelli (Bouches-du-Rhône), Michel Volle (Paris), membres du Conseil National,

René Concasty (Val-de-Marne), Sergio Gonzalez (Ille-et-Vilaine), Pierre Laborie (Haute-Vienne), Eugène Le Pesque (Finistère), Louis Mouchet (Haute-Savoie), René Mouchet (Isère), Camille Pradet (Loire), membres honoraires du Bureau National

Les délégués se lèvent pour une minute de silence à la mémoire des disparus.

La Chorale « Escandihado » interprète alors le Chant des Partisans.

Robert Chambeiron, après avoir remercié l'ensemble des personnalités présentes à la tribune, ainsi que celles présentes au premier rang de la salle - dont de nombreux Conseillers régionaux et généraux, maires et présidents départementaux d'associations - invite **M. José ALLEGRI** maire-adjoint de Marseille, à prendre la parole.

Salutations de M. José Allegrini, maire-adjoint de Marseille

« Au nom de Jean-Claude Gaudin, sénateur maire de Marseille, je voudrais vous dire combien je suis fier de vous souhaiter la bienvenue dans notre bonne ville de Marseille. Par coïncidence, vous avez choisi pour tenir votre congrès national à Marseille l'année du 60^{ème} anniversaire de la date à laquelle le gouvernement de la République a décerné la Croix de Guerre avec palmes à la ville de Marseille pour l'action conduite par ses habitants pendant la Guerre et pour sa libération.

« C'est une année qui est chère à notre cœur et que nous comptons fêter avec la solennité qui convient pour rappeler justement, légitimement, le sacrifice de ceux qui, au moment où il était plus facile de subir, se sont levés pour exalter les vertus de la République qui sont les fondements de l'action qui vous ont conduits, les uns et les autres à prendre les risques que vous avez pris, à assumer ce que vous avez assumé pour la défense de ce triptyque parfois banalisé, mais qui est si précieux à notre cœur, de liberté, d'égalité et de fraternité.

« J'étais il y a quelques jours à la messe anniversaire de la mort du Général de Gaulle et un vieux prêtre, perclus par les années et les sacrifices qu'il avait consentis, évoquant cet idéal de liberté, parlait de cette aristocratie de l'âme. Je crois Mesdames et Messieurs que vous êtes les aristocrates de la République, et qu'il était bon que le maire de Marseille ou son représentant vous en rende hommage, c'est ce que je fais à cet instant. Merci »

Robert Chambeiron, après avoir remercié **M. Allegrini**, donne alors la parole à **M. André VARESE**, représentant le Président de la Communauté urbaine **Eugène CASELLI**.

M. André Varese, Conseiller communautaire de Marseille-Provence-Métropole

« Au nom du président **Eugène Caselli**, et de la communauté urbaine **Marseille-Provence-Métropole**, je vous souhaite la bienvenue à Marseille.

« Ainsi qu'il a tenu à le rappeler dans le texte qu'il a réservé à la plaquette de présentation remise à chacun d'entre vous avec les documents du congrès, le président **Caselli**, qui est historien de formation, sait qu'elle place a tenu et quel rôle a joué l'esprit de résistance dans l'histoire soulevée mouvementée de la plus ancienne des villes françaises. Et les Marseillais de l'été 1944 se souviennent de la part prise par la Résistance, aux côtés des troupes du général de Monsabert, dans la libération de leur Ville. Nombre de ces combattants des maquis sont d'ailleurs tombés avant la reddition des Allemands qui défendaient la place.

« Est-ce d'ailleurs bien un hasard de l'histoire si, dans cette Marseille qui a si souvent refusé au cours des siècles de s'incliner devant quiconque tentait de lui imposer ses volontés, c'est à **Raymond Aubrac**, compagnon de **Jean Moulin** et haute figure de la Résistance, pensa au moment de nommer à Marseille le premier commissaire de la République ?

« Le même **Raymond Aubrac** devait nommer à la présidence de la délégation municipale l'un des chefs de la résistance, **Gaston Defferre**, futur maire de Marseille de 1953 à 1986.

« Les dix-huit communes de **Marseille-Provence-Métropole** vous souhaitent un bon séjour dans notre Ville centre. »

Robert Chambeiron après avoir remercié **M. André Varese**, donne alors la parole à **M. Serge ANDREONI**, sénateur-maire de Berre-l'Étang, représentant le Président du Conseil général, **M. Jean-Noël GUERINI**.

M. Serge Andreoni, représentant le Président du Conseil général

« C'est avec plaisir que je vous retrouve aujourd'hui et je regrette l'absence de Jean-Noël Guérini, sénateur comme moi, qui, vous le savez, accorde une attention particulière à vos travaux et à vos actions (...).

« Il est important de rappeler, à l'heure où certains font mine de s'interroger sur le grand nombre de commémorations qui rythment notre vie publique, l'impérieuse nécessité de prolonger et d'approfondir le travail de mémoire auquel nous sommes toutes et tous attachés.

« Le devoir de mémoire s'impose à chacun d'entre nous et je dirai Chers Amis, que tant que vous et tant que nous aurons un souffle de vie, rien ne doit être oublié, et quelles que soient les dates que vous aurez délibérément choisies, c'est une impérieuse nécessité. Et bien évidemment, nous souscrivons aux deux dates qui sont inscrites au fronton de cette salle, le 27 mai et le 18 juin, deux dates dans nos esprits et dans nos cœurs qui sont totalement inaliénables.

« Votre congrès, sans être une date officielle sur le calendrier de notre République, est un moment important pour la construction et la sauvegarde de cette conscience qui forge notre citoyenneté.

« Dans les heures noires de l'Occupation, vous incarniez, vous les combattants de l'ombre, comme Malraux l'a si bien dit, l'espérance, la fidélité, le courage.

« L'espérance d'abord dans la libération de la patrie en se dressant contre l'occupant nazi.

« La fidélité aux idéaux de la France de liberté d'égalité et de fraternité, ces idéaux trahis par ceux qui ont gouverné le pays sous le joug allemand et en ont été les ignobles serviteurs.

« Le courage enfin. Car il fallait un immense courage pour se battre, à l'heure où régnaient partout la peur, la collaboration et la délation.

« Vous vous êtes levés pour incarner l'honneur de la France.

« Oui, l'armée de l'ombre a incarné le meilleur de notre patrie, la fraternité, l'amour de la liberté.

« Ces valeurs qui ont inspiré la Résistance doivent être toujours aussi vivantes dans nos esprits et dans nos cœurs.

« Exercer le devoir de mémoire, rendre hommage à celles et à ceux qui se sont battus pour que la France redevenue elle-même, entendre leur message est plus que jamais primordial.

« Le combat pour la solidarité, la tolérance, la dignité de chaque être humain est toujours d'une brûlante actualité.

« Pour le mener, votre association joue un rôle irremplaçable en direction de tous nos concitoyens mais plus particulièrement auprès des jeunes générations, précisément pour que la permanence de votre exemple demeure le meilleur rempart contre le renoncement et la tyrannie.

« Voilà l'essentiel de ce que Jean-Noël Guérini voulait vous dire aujourd'hui à l'ouverture de votre congrès.

« Que vivent les valeurs de la Résistance. » Robert Chambeiron après avoir vivement remercié M. Serge Andreoni, donne ensuite la parole à M. Gérard FRISONI, Conseiller général représentant le Président du Conseil Général Michel VAUZELLE.

M. Gérard Frisoni, représentant le Président du Conseil Régional

« Permettez-moi, au nom du Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michel Vauzelle, et de tous les Conseillers régionaux, de vous saluer très respectueusement et chaleureusement à l'heure où débute votre Congrès National (...).

« Choisir Marseille, après Limoges et Grenoble, comme lieu de vos travaux, c'est reconnaître aussi la place singulière qu'a occupé notre Région dans la lutte contre l'oppression nazie et les collaborateurs de la France de Vichy. Plusieurs réseaux majeurs de la Résistance sont nés ou ont prospéré à Marseille et en Provence-Alpes-Côte d'Azur durant l'Occupation. Du sang, beaucoup de sang a coulé comme en témoignent les stèles qui jalonnent nos routes départementales et les plaques de bon nombre de nos rues.

« Jean Moulin, le symbole de cette inlassable guerre souterraine, le père du Conseil National de la Résistance avait, vous le savez, ses racines familiales à Saint-Andiol, un petit village proche des Alpes, où il est venu se réfugier au début de la Guerre. Et c'est encore dans les Alpes qu'il fut parachuté le 1^{er} janvier 1942, à la demande du Général de Gaulle avec pour mission d'unifier les différents mouvements de résistance.

« Résistance, résister, voilà des termes éternels qu'il nous faut tous, individuellement et collectivement, continuer à faire fleurir. Pour ces raisons votre association joue un rôle inestimable. En cultivant l'état d'esprit de tous ceux qui ont su, à un moment majeur de l'histoire de la Nation, dire « non » à la compromission et à la bassesse

des sentiments, à la haine raciale, à la barbarie, à la négation de la démocratie et des plus élémentaires des droits de l'homme, vous faites vivre leur mémoire et vous nous aidez aussi à vivre en hommes libres comme l'affirmait Lucie Aubrac jusqu'à son dernier souffle, « le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent » (...).

« Résister, c'est être debout, c'est être digne. En perpétuant les valeurs de la Résistance, valeurs patriotiques, démocratiques et humanistes déclinées dans le programme du Conseil National de la Résistance de 1944, vous nous rappelez que cette lutte pour la liberté et la dignité est quotidienne, éternelle.

« Quand on parle de Résistance à Marseille, comment ne pas évoquer le rôle de Gaston Deferré « Brutus », grand Résistant, homme d'Etat.

« La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur prend, à son niveau, toute sa part dans ce travail de mémoire. Nous accueillons ainsi cet après-midi à l'Hôtel de Région, grâce à l'association Mémoires Vivantes et au Musée de la Résistance Nationale, une exposition sur les « Jeunes en Résistance » : du lancer de tract à la manifestation, du soutien aux combattants armés, au sabotage, l'action de ces jeunes a pris de multiples formes pendant la Seconde guerre mondiale. Avec toujours le même objectif, reconstruire un monde libre et solidaire.

« Cet objectif était celui du Conseil National de la Résistance. Bien des principes édictés dans ce programme restent d'actualité plus de soixante ans après leur publication. Pour ne s'en tenir qu'au plan économique et social, le droit au travail et le droit au repos, la garantie du pouvoir d'achat, l'élaboration d'un plan complet de sécurité sociale, l'institution d'une retraite – je cite – « permettant aux travailleurs de finir dignement leurs jours » nous paraissent être des règles de vie sociale intangibles (...).

« L'individualisme érigé en principe de vie et la loi du profit immédiat ont contribué à saper ces valeurs qui vous sont, et qui nous sont chères.

« Il nous faut donc, plus que jamais, retrouver l'état d'esprit qui a animé nos parents et grands-parents, cette volonté de dire « non » à l'oppression et à l'injustice. Vos témoignages, vos propositions, ne peuvent que nous y aider.

« Merci pour avoir dans ces années noires de l'Occupation, maintenu vivante, la flamme de notre liberté. »

Ayant remercié M. Frisoni, le Président Chambeiron donne la parole à Jean-Paul MARCADET, Président départemental de l'ANACR

Jean-Paul Marcadet, Président de l'ANACR des Bouches-du-Rhône

« Au nom des Camarades Anciens Résistants et Anciennes Résistantes et des Amis(e)s de la Résistance (ANACR) des Bouches-du-Rhône, je suis heureux d'accueillir et de souhaiter la bienvenue aux congressistes venus de toutes les régions de France et pour reprendre les paroles du poète Jean Ferrat : « des genêts de Bretagne, aux bruyères d'Ardeche, au grand soleil d'été qui couvre la Provence. »

« C'est la première fois qu'un Congrès National de notre Association se tient dans la deuxième ville de France.

« Nous exprimons notre satisfaction à nos dirigeants nationaux qui en choisissant Marseille ont voulu honorer « la ville rebelle » qui, tout naturellement, devait s'opposer au régime fasciste de Vichy et aux occupants nazis. Elle fut « la première capitale de la Résistance » suivant le mot de l'historien Robert Mencherlin.

« Marseille, c'est la ville où a séjourné à plusieurs reprises Jean Moulin, à la recherche de contacts et de renseignements sur la Résistance, avant de rejoindre Londres pour y rencontrer le Général de Gaulle, c'est aussi la ville où Henri Frenay crée le mouvement de Résistance « Combat », la ville qui a vu naître Berthe Albrecht dite Berty, arrêtée par la Gestapo, torturée, assassinée.

« Marseille, c'est la ville où un jeune journaliste américain, Varian Fray, crée en juin 1940 un centre de secours américain dont la mission est de venir en aide aux réfugiés les plus exposés et a permis d'aider et de sauver plusieurs milliers d'hommes et de femmes menacés par les nazis, dont de nombreux intellectuels et artistes.

« Marseille, c'est aussi la ville qui, à l'instar de Paris, se soulève contre l'occupant. C'est ainsi que le 18 août 1944, la C.G.T. clandestine déclenche la grève insurrectionnelle. Les 20 et 21 août les Résistants F.F.I. érigent des barricades et harcèlent dans la ville les forces allemandes, facilitant la tâche des libérateurs, les troupes du Général de Monsabert.

« A Marseille, comme dans les autres communes des Bouches-du-Rhône, la répression des Nazis et de ses complices du gouvernement de Pétain fut féroce.

« Dès 1940, c'est l'internement dans des camps dont celui « des Milles », près d'Aix-en-Provence, est le plus connu, où sont regroupés les ressortissants étrangers, principalement allemands et autrichiens, la plupart juifs, antinazis



Plus de 650 participants...

et réfugiés dont des savants et des peintres célèbres.

« Les 22 et 23 janvier 1943, les forces de police allemandes et françaises procèdent à Marseille à l'évacuation de la population des quartiers du Vieux-Port, à la destruction des habitations, à la déportation d'environ 2000 personnes, essentiellement des Juifs qui seront exterminés au camp de Sobibor.

« Et, alors que l'heure de la libération s'approche, Marseille, occupé par la Wehrmacht depuis l'invasion de la Zone sud le 11 novembre 1942, connaît d'autres douloureuses épreuves, son port stratégique en faisant une cible de choix de l'aviation alliée : le 27 mars 1944, les avions américains déversent sur la ville des milliers de bombes. On dénombre 2 000 morts et 4 000 blessés.

« Au lendemain du débarquement sur les côtes normandes, le 6 juin 1944, répondant à l'appel à la mobilisation du Général de Gaulle, les Résistants des groupes francs des M.U.R., des F.T.P.F. de L.O.R.A. créent ou rejoignent en masse des maquis dans la campagne provençale.

« Dans les Bouches-du-Rhône, suite à des dénonciations, les forces nazies et la milice attaquent et exterminent les maquis : Jouques le 10 juin 1944, Sainte-Anne-de-Lambesc le 12 juin, Saint-Antonin le 16 juin ainsi que Le Plan d'Aups, Le Fenouillet, Vauvenargues. Des centaines de patriotes sont tués au combat, fusillés ou massacrés sur place.

« Mais il faut aussi évoquer la tragédie du valon de Signes, dans le département du Var, où, suite à la trahison d'un officier F.F.L. parachuté en Provence en avril 1944, 38 Résistants, en majorité des responsables du Mouvement de Libération Nationale, après avoir été torturés au siège de la Gestapo, au 425 rue de Paradis à Marseille, furent sauvagement assassinés les 18 juillet et 12 août 1944.

« A ce moment de mon intervention, je veux rappeler que plusieurs des Résistants dans les Bouches-du-Rhône – pour certains hélas aujourd'hui disparus – furent membres du Bureau national de l'ANACR, tels Louis Blézy (le Colonel « Pierre Granville »), commandant militaire de la R2 de septembre 1943 à la Libération et qui fut fait Compagnon de la Libération, Gaston (« Lucien ») Beau, qui fut son adjoint, Louis Calisti, commandant adjoint des FTPF de R2 et qui participa à l'insurrection libératrice de Marseille, Jean Olivi, qui commanda les Milices patriotiques à la Libération, Michel Coppolani, ancien des Mouvements Unis de Résistance (M.U.R.) et Antoine Lai, lieutenant FFI-FTPF qui, durant de nombreuses années, fut, comme Secrétaire général-délégué, l'âme de notre Comité départemental (...).

Le Président Chambeiron, après avoir demandé à Jean-Paul Marcadet de transmettre les remerciements de tous les délégués aux adhérents de l'ANACR des Bouches-du-Rhône qui se sont investis dans la préparation du Congrès et qui en assurent le bon fonctionnement, donne la parole à M. Jacques GOUJAT, Président de l'UFAC.

M. Jacques Goujat, Président de l'UFAC

« Il m'est particulièrement agréable d'avoir pu vous rejoindre pour participer aujourd'hui à cette rencontre de l'Amitié, de la Solidarité et de l'Unité qui me permet de vous apporter les salutations de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre : l'U.F.A.C.

« Vous apporter le salut de l'UFAC, c'est vous apporter celui de son Bureau, de son Conseil d'Administration et à travers eux, le salut fraternel de plus d'un million d'anciens combattants et de victimes de guerre que rassemblent dans leurs rangs, nos 44 fédérations ou associations nationales. Une UFAC qui entend aussi – et vous le savez bien – entretenir des liens étroits et privilégiés avec les 93 unions départementales auxquelles nous attache ce lien unitaire puissant sans lequel, toute action serait nécessairement stérile (...).

« Les anciens combattants et les victimes de guerre sont des « citoyens+ » qui bien entendu peuvent bénéficier de toutes les dispositions du Droit commun comme chacun de nos concitoyens mais pour lesquels des mesures particulières sont accordées par ce Droit à réparation que nous considérons fondamental et imprescriptible.

« Dans le cadre de la Loi de finances pour 2009, l'Assemblée nationale s'est saisie, le 5 novembre, du budget de notre département ministériel pour son examen en première lecture.

« Le projet initial, qui ne comportait aucune mesure nouvelle significative, méritait d'être amendé pour répondre à l'attente du monde combattant. C'est tout le sens de la démarche engagée par l'UFAC et nos associations auprès des parlementaires pour obtenir une nouvelle étape de revalorisation de la retraite du combattant.

L'action a été entendue, le gouvernement ayant repris à son compte un amendement déposé par des députés ayant pour objet de porter à l'indice 41 le montant de notre retraite à effet du 1^{er} juillet 2009 et non comme nous le demandions au 1^{er} janvier. Sur la base de la valeur actuelle du point d'indice (13,55 € au 1/10/2008) cela représente annuellement 555,55 € pour les 1.400.000 bénéficiaires.

« Le Sénat qui examinera le budget le 28 novembre devra bien entendu confirmer cette disposition que, malgré le décalage de prise d'effet, nous considérons appréciable, d'autant qu'elle bénéficie à toutes les générations du feu et qu'elle a le mérite de ne pas rompre avec un calendrier qui devrait nous amener à la fin du quinquennat à l'indice 48.

« Enfin, notre Secrétaire d'Etat qui, sans nul doute, a entendu notre opposition, a écarté le spectre d'un « memorial day » à la française et refuse les conclusions du rapport de la commission Kaspri entendant limiter à 3 dates (11 novembre, 8 mai, 14 juillet) les cérémonies commémoratives. Il reconnaît néanmoins que certaines pistes tendant à une modernisation du protocole des cérémonies devant permettre d'offrir aux jeunes générations des raisons d'y participer avec enthousiasme méritaient d'être

La Chorale Escandihado interprétant le Chant des Partisans.





SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

explorées très rapidement. C'est un avis que nous partageons et nous sommes disposés à participer à cette réflexion que nous estimons indispensable. L'UFAC, vous le savez, soutient sans réserve et participe à l'action en faveur de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai de chaque année.

« Quant à la Révision générale des politiques publiques, la fameuse RGPP, l'UFAC, ses Associations nationales et ses Unions départementales ont toujours dénoncé toutes dérives atténuant la réalité de notre droit à réparation, en s'opposant notamment à tous projets dont la finalité est de bouleverser les institutions dont relève le monde combattant et particulièrement l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et ses services départementaux qui sont et qui doivent demeurer des lieux privilégiés et de proximité.

« Pour être les acteurs de la gestion paritaire de l'ONAC nous considérons que l'établissement public doit avoir une politique volontariste et positive lui permettant d'engager l'élaboration de son 2^{ème} contrat d'objectifs et de moyens.

« A très court terme, il est donc nécessaire que soient définis par l'élaboration de son contrat d'objectifs et de moyens N°2, son fonctionnement et sa représentativité départementale qui, de notre point de vue, ne peut être différente de celle exercée actuellement à la satisfaction des ressortissants qui considèrent toujours les directions départementales comme étant le carrefour de rencontre privilégié avec leur Administration. L'âge aidant, il est indispensable de faciliter leurs démarches par un accueil de proximité, cet accueil devant s'ouvrir sur une capacité de celui-ci à exercer toutes ses missions, y compris les nouvelles, répondant ainsi la vocation de l'ONAC et de ses Services départementaux en terme de Mémoire et de Solidarité. Il est également indispensable que dans le cadre de sa gestion paritaire, le Conseil d'Administration de l'ONAC délibère sur la mise en œuvre de l'ensemble des missions, existantes et futures, que l'Office exercera dans la plénitude de ses responsabilités pour les années à venir.

« En toute responsabilité, nous ne saurions transiger sur les orientations fondamentales que requiert le respect absolu du « Droit à Réparation » tout en étant prêts à examiner, objectivement et de façon pragmatique, les évolutions qui peuvent être nécessaires pour une meilleure qualité de service en faveur des Anciens combattants et des Victimes de guerre.

« Intervenant toujours du point de vue des Anciens combattants et des Victimes de guerre, l'UFAC entend agir aussi dans le respect du aux personnels tant de l'ONAC que de la DSPRS, dont la compétence et l'accueil n'ont d'égal que leur approche humaniste du traitement des dossiers qu'ils ont à connaître.

« Voici pourquoi l'UFAC, ses Associations nationales et ses Unions départementales, sont en état de vigilance maximum.

« Sentinelle avancée du monde combattant, l'UFAC, agira sur l'ensemble du territoire, fidèle à ses principes et à ses convictions, en liaison étroite avec ses Associations nationales et les Unions départementales pour convaincre les élus, tous les élus, de la légitimité et du bien fondé de nos demandes.

« L'UFAC grande généraliste des affaires du monde combattant – chacune de ses composantes traitant de ses affaires spécifiques – mettra tout en œuvre dans son rôle éminent d'interlocutrice des Pouvoirs publics au plus haut niveau de l'Etat pour remplir sa mission, toute sa mission telle que définie à sa création voici 60 ans par l'ordonnance du Général de Gaulle du 14 mai 1945 dont la lettre et l'esprit doivent à chaque instant conduire notre action.

« Travailler ensemble, c'est pour l'UFAC affirmer la volonté unitaire de ses dirigeants, de réaliser les ambitions que nous partageons pour promouvoir le civisme, entretenir la mémoire collective, combattre tous les révisionnismes et condamner toutes les atteintes à « l'honneur de chaque génération du feu. C'est aussi la volonté de développer une relation internationale solidaire en faveur de la Paix et des Libertés.

« Le programme est ambitieux, mais il demeure à notre portée.

« Je sais pouvoir compter sur votre concours, il nous est précieux en raison de vos compétences comme il nous est indispensable pour, à travers notre cruelle et douloureuse expérience, témoigner et témoigner toujours pour alimenter la réflexion des générations successives (...).

« Ensemble, convenons de conduire ces combats pour la dignité de l'homme dans un monde meilleur de Justice, de Solidarité, de Fraternité et de Paix. »

« Je vous remercie de votre accueil et forme des vœux pour que votre Association poursuive sereinement son chemin dans l'Unité partagée avec tous ceux et toutes celles qui entendent que les anciens combattants et les victimes de guerre soient respectés. »

Remerciant M. Jacques Goujat pour ses paroles d'amitié et pour le soutien de l'UFAC à la Résistance, ainsi qu'à sa demande de Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, le Président Chambeiron donne ensuite la parole à M. Michel SAPPIN, Préfet de Région et des Bouches-du-Rhône, représentant M. le Secrétaire d'Etat.

M. Michel Sappin, Préfet de Région et des Bouches-du-Rhône, représentant M. le Secrétaire d'Etat.

« Monsieur Jean-Marie BOCKEL, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, retenu par des obligations impérieuses, n'a pu, comme il l'aurait souhaité, être personnellement présent à cette séance solennelle d'ouverture de votre congrès national qui vous réunit à Marseille. En me demandant de le représenter aujourd'hui parmi vous, il m'a chargé de vous faire part de ses regrets et de vous transmettre l'expression de ses plus vifs sentiments de sympathie ainsi que tous ses encouragements pour l'action exemplaire que mène votre association pour préserver et valoriser la mémoire des combats de la Résistance, le sens de ces combats et du sacrifice de ceux de vos compagnons qui sont tombés pour la République et pour la liberté. Mais je voudrais aussi très sincèrement vous exprimer la satisfaction qui est la mienne d'assister à la séance d'ouverture de vos travaux.

« Ce n'est certainement pas un hasard si vous avez choisi pour accueillir votre congrès 2008 une ville et une région qui ont joué un rôle particulièrement important dans l'histoire de la seconde Guerre mondiale et de la Résistance. Cette période y a laissé, comme vous le savez, des empreintes profondes. Soyez assurés que les Bouches-du-Rhône et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en tout cas particulièrement fières et heureuses du choix que vous avez fait.

« L'assistance nombreuse présente cet après-midi apporte, s'il en était besoin, la preuve de la vitalité de votre association, qui s'implique pleinement dans la vie du monde combattant et en partage naturellement les préoccupations.

« Je souhaiterais mettre à profit notre rencontre d'aujourd'hui pour évoquer d'abord devant vous ce qui constitue l'action du gouvernement en faveur du monde combattant.

« Et je le ferai en soulignant en premier lieu les perspectives ouvertes par le projet de budget 2009 dédié aux anciens combattants et aux victimes de guerre. En effet, dans un contexte économique et budgétaire difficile, la prise en compte des droits, de la situation et des aspirations du monde combattant continue de constituer un axe fort de l'action du gouvernement (...).

« Pour ce qui concerne plus particulièrement l'ONAC, ses capacités d'intervention seront ainsi consolidées pour lui permettre de mener dans de bonnes conditions les réorganisations à venir dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). De même, la subvention d'action sociale de l'ONAC augmentera de 0,5 million d'Euros, afin de permettre à l'établissement public de poursuivre sa mission de solidarité envers ses ressortissants.

« Enfin, et bien que cette question dépasse le cadre strict du budget 2009, je dois aussi mentionner que le Président de la République a demandé au gouvernement d'examiner les conditions dans lesquelles pourrait être construit un cadre juridique unique qui viendrait se substituer aux deux dispositifs existant actuellement d'une part pour l'indemnisation des orphelins de victimes de persécutions antisémites et d'autre part pour l'indemnisation des orphelins de victimes de la barbarie pendant la seconde Guerre mondiale (...).

« L'administration des anciens combattants est résolument engagée dans ce vaste programme de réformes conduites dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, qui vise, en maîtrisant les finances publiques, à bâtir une administration plus efficace, organisée de façon plus rationnelle et répondant mieux aux besoins de ses administrés.

« Ainsi, en application des décisions adoptées lors des conseils de modernisation des politiques publiques, le service rendu aux anciens combattants sera rationalisé. Ceci se traduira par une disparition progressive de la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale, entre 2009 et 2011 et par le transfert de ses missions à différentes structures relevant du ministère de la Défense, dont l'ONAC.

« L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est pérennisé. Il se voit confier l'organisation d'un service départemental de



De gauche à droite au 1^{er} rang : Michel Fabre, Pierre Martin, le général Charaglione, Jean Thouvenin, Serge Andreoni

proximité. Ainsi, d'ici 2011, les anciens combattants disposeront sur l'ensemble du territoire national et dans chaque département d'un interlocuteur unique en mesure de les accompagner et de les conseiller pour l'ensemble de leurs droits. Le prochain contrat d'objectifs et de moyens de l'établissement actuellement en cours d'élaboration, prendra en compte ces évolutions et l'organisation des nouvelles missions confiées à l'ONAC.

« La politique de mémoire, et je n'ignore pas que c'est là une des préoccupations essentielles de votre association, constitue également un enjeu important. Il s'agit de conserver le souvenir des conflits contemporains alors que les témoins directs de ces événements sont appelés à disparaître progressivement, en valorisant, en particulier auprès des jeunes générations, les valeurs républicaines et citoyennes qui leur sont associées.

« Commémorer et célébrer, éduquer et transmettre, entretenir et conserver sont les axes qui définissent l'action de l'Etat et de ses services dans ce domaine. Cette action se conduit bien souvent en partenariat avec les collectivités locales, les fondations de mémoire, les associations au premier rang desquelles les associations d'anciens combattants, qui mettent par ailleurs en œuvre, de leur côté, de nombreuses initiatives dans ce domaine. Je sais que celles que vous conduisez sont denses, diverses et importantes.

« De plus, en mettant en œuvre, lors de votre précédent congrès, les réformes statutaires qui vous permettent aujourd'hui d'élargir votre recrutement en accueillant les Amis(e)s de la Résistance, vous avez fait preuve de clairvoyance en vous donnant les moyens d'assurer la pérennité de votre mission et de vos actions.

« C'est pourquoi je voudrais réellement saisir l'occasion de ce congrès pour rendre hommage à votre association, à ses dirigeants nationaux et locaux, à tous ses adhérents, qui, parfois de façon obscure, toujours avec ténacité, œuvrent sans relâche pour illustrer et transmettre la mémoire de la Résistance, la mémoire des événements, bien sûr, mais aussi pour illustrer et transmettre les valeurs qui ont sous-tendu votre engagement pendant ces années sombres de notre histoire et qui ont entretenu cette « flamme de la résistance française » qu'évoquait le Général de Gaulle.

« Aux heures tragiques, vous avez lutté pour la liberté et la paix. Au prix de vos souffrances, vous avez montré que des femmes et des hommes que rien ne semblait avoir préparé à de telles épreuves, pouvaient se montrer capables, par leur volonté et la force de leurs convictions, par leur sacrifice aussi, d'infléchir le cours des événements.

« Aujourd'hui, dans un monde incertain où il nous faut continuer le combat pour la paix, la tolérance, le respect de l'homme et de sa dignité, votre exemple demeure un extraordinaire message d'espoir, et votre vigilance, un atout indispensable au service du pays. »

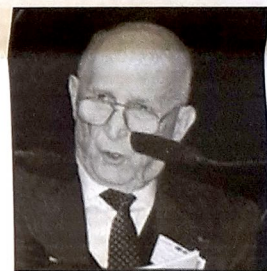
« C'est pourquoi votre témoignage est essentiel. Témoignage contre l'oubli, contre l'indifférence, contre les tentatives de falsifications, il y en a, vous le savez bien, et pour cet apport exceptionnel à l'indispensable œuvre de mémoire, soyez assurés de la gratitude de notre pays, de l'affection de nos compatriotes, de notre admiration, de notre reconnaissance et de notre soutien le plus entier. »

Remerciant M. Michel Sappin, le Président Chambeiron précise le sens du combat de mémoire de l'ANACR : « Monsieur le Préfet, vous avez rappelé très justement les sentiments qui nous animent, les objectifs qui sont les nôtres : servir la mémoire mais pas n'importe quelle mémoire, la mémoire des événements qui ont contribué à faire de la France ce qu'elle est

aujourd'hui, et celle des valeurs qui furent au cœur du combat de la Résistance, valeurs morales, valeurs civiques.

« La défense de la mémoire ne concerne pas que les acteurs : il faut aussi des passeurs de mémoire parmi des gens qui n'ont pas été nécessairement des acteurs mais qui sont des défenseurs de ses valeurs.

« Ces valeurs de la Résistance, inspirant les mesures du Programme National de la Résistance, mis en œuvre pour une large part à la Libération et qui tout à la fois permirent des avancées sociales et de faire redémarrer notre pays, qui avait été pillé par l'occupant et ses complices, nous y sommes très attachés. Et quand, notamment au nom de la construction européenne, sont remis en cause par exemple des services publics ou de protection sociale directement issus de l'œuvre de la Libération, nous ne pouvons que constater que cela va l'encontre de ces mêmes valeurs. »



La lecture du rapport par Charles Fournier-Bocquet

Après le départ de M. le Préfet, pris par des obligations en seconde partie d'après-midi, ce fut la présentation orale du rapport du Bureau National sortant par Charles FOURNIER-BOCQUET, rapport que nous avons publié intégralement dans notre précédent numéro.

Un message de Pierre Sudreau

La présentation du rapport terminée sous les applaudissements, le Président Chambeiron lit un message de Pierre SUDREAU, empêché au dernier moment par sa santé de venir à Marseille : « Je vous exprime mes regrets et mes excuses de ne pouvoir être à vos côtés au moment de ce congrès. Vous faites un travail immense au service de la mémoire afin que le message de la Résistance ne soit jamais oublié. Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance et je vous envoie toutes mes amitiés »

Après les applaudissements ayant accompagné la lecture du message du Président Pierre Sudreau, le Président Chambeiron leva la séance.

La Cérémonie patriotique

Les congressistes se rendirent ensuite au centre-ville au Fort Saint-Nicolas pour la Cérémonie patriotique, conduite par Lucien Volle et qui se déroula en présence du général Alain Bidard, Gouverneur militaire de Marseille, avec la participation d'un piquet d'honneur militaire et de la musique des Equipages de la Flotte, venue de Toulon et qui interpréta la Marseillaise et le Chant des Partisans, ainsi que les sonneries.

Puis, répondant à l'invitation de M. Jean-Claude Gaudin, sénateur-maire, ils se dirigèrent ensuite vers l'Hôtel-de-Ville de Marseille pour participer à réception organisée en leur honneur par la municipalité de Marseille.



De gauche à droite, Charles Fournier-Bocquet et Simone Mariotte déposent une gerbe devant le Mémorial Jean Moulin à Salon-de-Provence, Lucien Volle et Jean-Paul Marcadet devant le Monument du maquis de Lambesc, ils se rendront ensuite au camp des Milles. Jacques Weiller et Hervé Schiavetti, maire d'Arles devant le Monument du Camps de Tsiganes à Saliers.

Travaux de commissions du samedi matin

Le samedi matin se sont tenues deux Commissions, l'une consacrée à l'**Orientation**, et présidée par Louis Cortot, avec Jacques Varin comme rapporteur, Jacques Weiller rapportant de manière spécifique sur les questions du Monde Combattant, l'autre à la **Transmission de la Mémoire**, présidée par Jean Thouvenin, assisté de Colette Gaidry et avec Bernard Delaunay comme rapporteur.

Les travaux de ces deux commissions, qui ont rassemblé chacune environ 200 participants, sont évoqués par leurs rapporteurs lors de la séance de clôture avec la présentation des résolutions qui en émanent.

Le Souvenir...

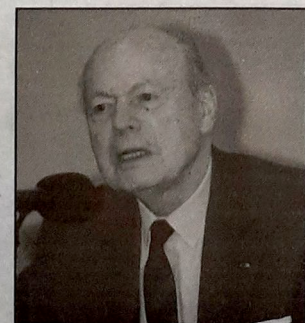
Parallèlement aux travaux des Commissions le matin, une délégation de la Présidence du Congrès s'est rendue au **Mémorial Jean Moulin, à Salon-de-Provence**, élevé là où «Max» de retour de Londres, fut parachuté. Conduite par Charles Fournier-Bocquet, accompagné de Simone Mariotte, Pierre Martin, André Paya, Guy Deschamps, Robert David, membres de la Présidence du congrès, et de plusieurs délégués et porte-drapeaux, la délégation de l'ANACR fut accueillie par M. Cristiani-Fassin, Président-délégué du Comité du Mémorial, et M. Viril, adjoint au maire de Salon.

L'après-midi, une délégation de la Présidence du Congrès, conduite par Jacques Weiller, accompagné de Georges Carlevar, secrétaire du Comité d'Arles de l'ANACR, d'une quarantaine de congressistes et de porte-drapeaux s'est rendue au **Mémorial du Camp pour Tsiganes de Saliers**, où ils furent accueillis par M. Hervé Schiavetti, maire d'Arles, entouré de Gardians et Arlésiennes en costume. Intervinrent Georges Carlevar, qui fit l'historique du camp, Jacques Weiller, qui rendit hommage aux internés tsiganes victimes du régime de Vichy et Hervé Schiavetti qui dit toute l'importance que sa municipalité attache au devoir de mémoire. Puis ce fut le *Chant des Marais*...

Pendant ce temps, une autre délégation, conduite par Lucien Volle, accompagné de Jean-Paul Marcadet, Président départemental de l'ANACR des Bouches-du-Rhône, et Marie-Thérèse Claverie, président du Comité Local de l'ANACR du Pays d'Aix, se rendait avec une trentaine de congressistes au **Mémorial du Maquis de Lambesc** où ils furent accueillis par M. Gérard, Conseiller général, président du comité du Mémorial, pour rendre hommage à tous les Résistants des Bouches-du-Rhône tombés dans la lutte contre l'occupant nazi et ses complices. Puis la délégation se rendit non loin de là au **Camp des Milles**, pour rendre hommage à toutes les victimes du fascisme qui y furent internés avant, pour beaucoup, de prendre le chemin des camps de la mort.

Séance plénière du samedi après-midi

La séance est ouverte à 14 h 15 sous la présidence de Louis Cortot, assisté de Simone Mariotte et Jacques Varin. Après que Louis Cortot a informé les délégués du départ de Marseille



Pierre Sudreau, présent par la pensée

du Président Robert Chambeiron, auquel ses médecins ont instamment prié de ménager ses efforts, il donne la parole à Jacques Varin qui, par une courte introduction, ouvre les débats en rappelant que la séance doit être consacrée à la discussion sur le Rapport du Bureau National, présenté la veille par Charles Fournier-Bocquet, à la présentation du rapport financier et aux interventions des représentants de plusieurs associations amies représentées au congrès.

Prennent notamment certains des intervenants ne se sont pas présentés - part à la discussion **Maurice Ambec** (Lozère) qui insiste sur la nécessité de préparer la relève des... Amis(e)s, **Jean Lovie** (Drôme) qui attire l'attention sur les menaces pesant sur l'enseignement de l'histoire, **Jean Annequin** (Indre) qui insiste sur la nécessité du rappel des causes de la montée du fascisme, **Bernard Neplaz** (Haute-Savoie), qui s'interroge sur les possibilités de contact avec le monde syndical enseignant, **Christiane Maestrati** (Essonne), qui rappelle l'action menée pour faire valoir les droits des Résistants, **Claude Romestan** (Hérault), qui évoque les conséquences positives des décisions de Limoges et la complémentarité entre sentinelles de la mémoire et passeurs de mémoire, **Naftali Skrobek** (Paris), qui revient sur la complémentarité entre le 18 juin et le 27 mai, sur le musée du camp du Struthof et son rôle dans la transmission de la mémoire, **Nicole Glô** (Var), qui évoque les difficultés - pouvant être différentes selon les départements - pour développer notre action, **Pierre Montès** (Lot-et-Garonne), qui précise que les circonstances de l'arrivée de Sarnez à la présidence des Médailles de la Résistance sont loin d'être transparentes, **Michel Vandel** (Isère), qui revient sur la commission Kaspi, qui fait le rappel des tentatives précédentes de s'attaquer à la mémoire, **Alfred Roland** (Isère), **Lucien Vieillard** (Haute-Garonne) reviennent sur l'importance du 27 mai, **Pierre Michaud** (Gironde) qui évoque la participation des Ami(e)s au concours de la Résistance.

Puis intervinrent successivement **Paul Markidès**, vice-président de l'ARAC, qui rappela la communauté de combat entre l'ANACR et l'ARAC dans la transmission de la mémoire, dans la lutte contre les résurgences du fascisme, contre les manœuvres autour de la Journée unique du souvenir, et **Raoul Cappi**, Président départemental de la FNACA, qui évoque le combat de la FNACA pour la mémoire d'un conflit qui concerna plusieurs millions de français et le 19 mars, date de mémoire liée à l'arrêt des hostilités en Algérie.

Simone Mariotte (Saône-et-Loire), coprésidente de l'Association nationale des Ami(e)s de la Résistance, évoque la fin des activités de l'Association des "Amis" en assurant les Résistants que la disparition des acteurs de l'Histoire que sont les Résistants ne signifiera pas la fin du souvenir de leurs actions, ni celle de leur lutte, les Ami(e)s de la Résistance, ayant la garde de leurs valeurs, mèneront le combat pour que l'enseignement de la Résistance perdure.

Pierre Martin (Côtes-d'Armor) évoque la disparition des délégués mémoire, **Marie Stefanini** (Haute-Corse) rappelle que la première ville française libérée c'est Ajaccio, que le premier département libéré c'est la Corse, **Jean Annequin** (Indre) évoque les lois mémorielles.

Le rapport financier

Après avoir rappelé qu'un cabinet d'expertise-comptable professionnel, extérieur à l'association, tient la comptabilité du siège national depuis

l'exercice 1999 et qu'un autre cabinet d'experts comptables effectue dans le Lot-et-Garonne un travail identique pour le Centre Delestraint-Fabien, qui contrôle le Commissaire aux comptes de l'ANACR, de plus le travail de ces deux cabinets d'experts comptables est contrôlé et certifié par un Commissaire aux comptes agréé et qu'enfin la Commission Nationale de Contrôle Financier, élue au Congrès de Limoges - et qui elle-même est composée de 4 experts-comptables en retraite ou en activité, ainsi que d'un ancien Président de Cour régionale des comptes - revérifie le travail des professionnels, Franck Béziade présente le rapport financier :

«Au 31 décembre 2007 le bilan de notre Association - qui, rappelons-le, regroupe fiscalement deux établissements à la gestion cependant totalement séparée et indépendante l'une de l'autre, à savoir le Centre de convalescence Delestraint-Fabien et le Siège national - se caractérise par les chiffres suivants :

* **En 2006, LE COMPTE DE RÉSULTAT** se résumait par les chiffres suivants : **DES CHARGES** pour **2 935 082 €** (dont salaires et charges sociales pour **1 449 242 €**) et **DES RECETTES** pour **3 417 289 €** (dont Centre Delestraint-Fabien pour **3 092 608 €**).

Le résultat 2006 a donc été excédentaire de 482 207 Euros, (Excédent Centre convalescence : + 466 185 €; Excédent Siège : + 16 022 €).

* **En 2007, LE COMPTE DE RÉSULTAT** se résume par les chiffres suivants : **DES CHARGES** pour **2 982 895 €** (dont salaires et charges sociales pour **1 595 427 €**) et **DES RECETTES** pour **3 198 018 €** (dont Centre Delestraint-Fabien pour **2 916 228 €**).

Le résultat 2007 a donc été excédentaire de 215 123 Euros, (Excédent Centre de Convalescence : + 180 855 €; Excédent Siège : + 34 266 €).

«La situation financière présentée résulte pour une large part des efforts de toute l'association et, particulièrement, du bénévolat - en premier lieu de nos trésoriers - qui consacrent du temps à notre association, mais aussi de celui de plus en plus d'«Ami(e)s de la Résistance», dont l'apport à la vie de nos comités est de plus en plus important et indispensable.

«Préoccupantes dans un avenir proche sont les conséquences de l'érosion naturelle du nombre de nos adhérents résistants : un camarade qui disparaît, c'est d'abord un ami qui nous quitte, c'est une partie de la mémoire du vécu de notre lutte qui disparaît avec lui, mais ce sont aussi des moyens que notre association perd : la cotisation, le timbre, l'abonnement au Journal, le carnet de bons de soutien... Or, nous perdons annuellement de l'ordre de 1000 à 1200 adhérents ! Ce qui entraîne mécaniquement une diminution de nos ressources.

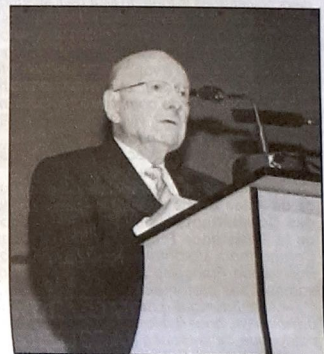
«Comme cela a été souligné lors du congrès précédent de Limoges, les conséquences de cette évolution sont évidentes : nous devons faire des économies - elles nous ont permis le bilan légèrement excédentaire de 2006 - et optimiser nos ressources.

«En terme d'économies sur les postes de travail, nous sommes pratiquement arrivés à un seuil plancher, en dessous duquel nous ne pour-

rons continuer d'assurer le fonctionnement national de l'Association.

«Quant à l'optimisation de nos ressources, elle est aussi limitée du fait de l'érosion démographique qui nous frappe. Ainsi les mesures de revalorisation prises ces dernières années n'ont fait que rattraper les conséquences de l'inflation, de la hausse des coûts, et elles n'ont compensé que pour une faible part les conséquences financières de la disparition de nos adhérents.

«De plus, bien que nos cotisations et leurs annexes soient plus faibles que celles d'autres associations du monde Combattant et de mémoire, nous devons tenir compte de la faiblesse des ressources d'une partie de nos adhérents et modérer voire différer les augmentations auxquelles nous ne pouvons que procéder. Ainsi, bien qu'elle ait été nécessaire, nous avons, pour la quatrième année consécutive, décidé de ne pas procéder à une augmentation de la cotisation ; ainsi en 2009, les taux de la cotisation et du timbre resteront donc identiques à ceux de 2006, 2007 et 2008, c'est-à-dire que de fait en euros ou francs constants, ils diminuent chaque année du fait de l'inflation, car tout augmente, y compris - de manière très insuffisante, c'est évident, les salaires et les pensions. Ainsi les 17 € de 2009 ne correspondront qu'à un peu moins de 16 € de 2006...



Franck Béziade présentant le rapport financier

«Quant au montant de l'abonnement au Journal de la Résistance, auquel l'ANACR a dû verser en 2006 une subvention d'équilibre de 27 000 €, puis en 2007 une autre de 26 000 €, subvention qui devra de nouveau être renouvelée en 2008 ainsi que, de manière inévitable et croissante en 2009 et les années suivantes, il sera - c'est une décision du Conseil d'administration de la Société éditrice France d'Abord - augmenté d'1%, ce qui le portera de 12 à 13 €. Cette augmentation sera insuffisante pour couvrir les augmentations des tarifs postaux, du papier, d'impression, de charges diverses ; et cela alors même que nous perdons annuellement, du fait de la disparition des Résistants, plus d'un millier d'abonnés... L'ANACR sera donc à nouveau sollicitée de lui apporter une aide.

«Cette évolution négative du nombre de nos adhérents Résistants doit nous inciter à poursuivre nos efforts de rigueur de gestion de nos ressources et de nos moyens. Cela aussi doit conduire - comme l'ont déjà fait plusieurs d'entre eux, ce qui notamment a permis en 2007 un exercice excédentaire - les Comités départementaux qui disposent de réserves notables, dépassant parfois de fort loin les besoins de leur activité sur plusieurs années, à apporter un concours spécifique à la Trésorerie nationale. D'avance nous les en remercions.

«Nous allons aussi devoir faire des travaux de rénovation du siège qu'il est devenu impossible de longtemps différer, sous peine de dégradation qui serait plus coûteuse à terme. Nous allons donc lancer pour les financer une souscription nationale s'adressant en premier lieu aux Comités de l'ANACR, locaux et départementaux.... »

Puis Jean Corbeau, au nom de la Commission Nationale de contrôle financier de l'ANACR, en présente le rapport, qui conclut sur la bonne tenue des comptes et sur les efforts de la Direction nationale pour une gestion saine, les comptes présentés donnant «une image fidèle de la situation patrimoniale de notre association».

Après quelques demandes de précision, et l'évocation d'une carte pluriannuelle, le rapport financier est voté à l'unanimité moins quatre abstentions et quitte est donné au Trésorier.

Puis le Rapport du Bureau National présenté par Charles Fournier-Bocquet est mis aux voix et adopté à l'unanimité.



Congrès
National de
l'ANACR

Marseille
14-15-16
novembre 2008

Présentées et mises au point lors des réunions des commissions du samedi, les résolutions ont été votées en Assemblée plénière lors de la séance de clôture.

RESOLUTION D'ORIENTATION

L'année 2008 a été celle du 65^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, l'année 2009 sera celle des 65^{èmes} anniversaires de la publication du Programme du CNR et de la Libération de la France, l'année 2010, celle du 65^{ème} anniversaire de la Victoire sur le nazisme et le fascisme japonais.

Soixante-cinq ans après ces événements majeurs pour l'histoire de la France et du Monde, force est de constater que le monde contemporain est fort loin des aspirations et des espérances des peuples, dont la lutte permit de tasser « la bête immonde » dont parla Brecht.

Ces aspirations et ces espérances, c'étaient celle d'un monde en paix, celle d'une société humaniste, démocratique et solidaire, dans laquelle l'intérêt général primerait sur les intérêts particuliers, ce qu'exprima en France le Programme du Conseil National de la Résistance.

Or, le monde contemporain connaît les guerres, notre pays s'est à plusieurs reprises trouvé impliqué dans plusieurs d'entre elles, notre société connaît le racisme et la xénophobie, l'aggravation des discriminations et des exclusions : la solidarité a dramatiquement reculé, les intérêts particuliers ont pris le pas sur l'intérêt général.

Le monde et notre société sont en crise, une crise qui fin 2008 a pris sur le plan mondial une tournure aiguë, une crise qui, de par la désespérance sociale qu'elle suscite, s'est déjà traduite dans notre pays par des tensions ayant gravement affecté de nombreuses villes.

C'est ce contexte qui a, s'appuyant sur une méconnaissance de l'Histoire, suscité un regain des idéologies que l'on aurait plus croire définitivement vaincues en 1945, un regain s'accompagnant d'une démarche de réhabilitation des régimes qui s'en inspirèrent, en France de celle du régime collaborateur de Vichy. Pire, les idées racistes, autoritaires, antidémocratiques ont parfois diffusé dans des formes dangereuses au-delà de l'extrême-droite classique, ce qu'illustrent l'introduction de la génétique dans la politique d'immigration ou par exemple le fichage généralisé découlant de la mise en place de fichiers du type Edwige, particulièrement menaçant pour la démocratie.

Cela montre s'il en était besoin la nécessité de transmettre la connaissance de ce qu'a été la réalité monstrueuse du fascisme lorsqu'il a été au pouvoir du début des années 1920 à 1945, de ce à quoi ont mené durant cette période les atteintes à la démocratie et les discriminations racistes, la misère sociale conduisant nombre de ceux qui en furent victimes à prêter à une écoute attentive aux démagogues.

Cela montre aussi la nécessité d'être vigilants à l'égard du négationnisme falsificateur, et de toute tentative d'exonération du fascisme de ses crimes.

Cela montre surtout la nécessité de transmettre la mémoire des combats de ceux qui s'opposèrent au fascisme, souvent dès avant Guerre, de ceux que l'Histoire a appelé les Résistants, et qui contribuèrent puissamment à l'abattre, de transmettre les valeurs qui les motivèrent et qu'exprime le Programme du CNR, dont la mise en œuvre à la Libération des mesures qu'il préconisait permit des avancées démocratiques, économiques et sociales qui, malgré les remises en cause qui intervinrent très tôt, restent encore aujourd'hui dans de nombreux domaines des acquis à défendre.

C'est cette volonté de transmettre cette mémoire qui a fondé notre opposition à toute idée de « Journée unique du Souvenir » qui aurait pour conséquence d'escamoter la spécificité antifasciste du combat que menèrent les Résistants, les Français libres et les Alliés contre le fascisme, qui fonde notre volonté de développer notre lutte pour obtenir au plus tôt l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, moment privilégié de la transmission de la mémoire aux jeunes générations.

2009 et 2010 seront des années marquantes pour la mémoire, l'ANACR sera activement présente à ces rendez-vous pour continuer le combat antifasciste qu'elle n'a cessé de mener depuis 65 ans, pour garder vivantes les espérances de la Libération.

RESOLUTION SUR LA TRANSMISSION DE LA MEMOIRE

Réunis en congrès national à Marseille du 14 au 16 novembre 2008, les membres de l'ANACR, rappellent que la transmission de la mémoire est une raison d'être de l'association. C'est une démarche civique, respectueuse des grands principes républicains, en faveur de la Paix, de la solidarité et du respect de la dignité humaine. Ils sont résolus à poursuivre et amplifier les actions en ce sens décidées lors des congrès précédents et ont la volonté d'en lancer de nouvelles.

Ils préconisent donc ce qui suit.

I - Bien situer la mémoire de la Résistance par rapport à l'Histoire

1. La fidélité de la Mémoire à la vérité historique. Vérité établie par les travaux valides d'historiens qualifiés, des apports provenant des Résistants eux-mêmes, des archives et autres documents authentiques accessibles.

Il s'impose que la Mémoire à transmettre soit en cohérence avec l'Histoire et soit prise en compte avec le maximum d'objectivité. Celle-ci pourra assurément bénéficier du pluralisme qui caractérise notre association.

2. Le rôle de la Mémoire comme « garde fou » dans l'écriture de l'Histoire. Maintenir et transmettre intact le souvenir de la dignité des Résistants et des victimes de la répression, et les idéaux de la Résistance fondés sur le programme du C.N.R. dont la justification et la justesse des mesures sont toujours d'actualité.

Mais aussi réfuter sans prescription juridique possible les affirmations mensongères pseudo-historiques qui sont celles des négateurs et des déviationnistes, en s'appuyant sur des travaux rigoureux d'historiens respectueux de leur déontologie, en particulier de la complémentarité entre le témoignage et les archives.

3. La Mémoire comme démarche d'éveil et comme moteur du progrès de la connaissance de la Résistance, car celle-ci contribue fortement à enrichir le patrimoine historique des années noires.

II - Adapter les moyens de transmission de la Mémoire à ses différents destinataires.

1. En direction de la jeunesse. Notre participation active à chaque étape du Concours National de la Résistance et de la Déportation doit rester maximale en toutes circonstances. Nos interventions dans les classes doivent s'attacher non seulement à faire état des témoignages de Résistants connus nationalement mais aussi de ceux d'acteurs locaux.

Dans le même souci de garder cet ancrage local, nous demandons ici à nos représentants dans les jurys départementaux de se concerter entre départements d'une même académie afin de formuler des propositions mises en cohérence, avant que se réunisse la commission rectoriale nouvellement instituée pour choisir les sujets.

L'extension du Concours à d'autres niveaux du cursus demeure également incluse dans nos demandes.

Nous déplorons une fois de plus les lacunes de la formation des maîtres appelés à enseigner cette période. Nous dénonçons les déficiences graves dans des manuels scolaires, ou même des falsifications dans un ouvrage d'Histoire « franco-allemand » d'actualité.

2. En direction des Pouvoirs Publics et des élus :

Donner une information systématique et renouvelée à chaque scrutin aux nouveaux élus sur nos orientations et initiatives, par exemple le 27 mai Journée Nationale de la Résistance ou notre opposition à la réduction des dates de mémoire reconnues officiellement. Ceci en concertation, autant que possible avec les autres associations de mémoire.

Leur communiquer, en particulier aux Offices départementaux des anciens combattants et victimes de guerre, la composition de nos instances dirigeantes.

3. A l'adresse de tout public : Par nos publications, mais aussi par l'utilisation des médias qui trop souvent ignorent ou déforment l'Histoire de la Résistance. Et s'impose à présent le recours aux nouvelles technologies accessibles au plus grand nombre. Une communication active sur un site internet national avec des liens vers les sites départementaux, ce qui implique la création d'un groupe de travail national chargé de valider le contenu et de faire vivre un forum de discussion.

III - Veiller au développement continu du rôle des Amis dans les actions de mémoire

1. Leur implication croissante dans la « logistique » permet de les engager dans la connaissance de l'Histoire et des actions de mémoire comme recueillir et mettre en forme, encore, des témoignages.

2. Leur intervention comme porteurs de mémoire auprès des autorités, des médias, des autres associations concernées.

3. La mise en place d'un réseau d'alerte entre responsables de l'A.N.A.C.R. en vue de lutter contre les négationnistes, de mettre au point une réponse appropriée dans la forme et dans le temps au nom de l'A.N.A.C.R. à tous ses niveaux.

4. L'organisation par leurs soins de toutes formes de manifestations : Commémorations, pose et entretien des plaques et stèles, conférences, projections et festivals de films, expositions, théâtre, voyages, tenter d'en faire ici une liste exhaustive relève de l'impossible.

Semblable champ d'action nécessite le recours plus important aux Amis et l'adhésion de nouveaux, fermement décidés à s'investir. Il est vital de poursuivre assidûment tant au niveau national qu'au niveau régional ou départemental la formation, notamment par des stages et des journées thématiques de tous nos adhérents.

Au final :

Ainsi ont donc été préparées au cours de ce congrès des actions essentielles (sans en exclure d'autres) pour que le souvenir du combat et des Valeurs de la Résistance soit transmis et perdure.

Les obstacles sont nombreux, mais nous savons déjà que, comme disait le Général de Gaulle, « le meilleur est au bout du chemin ».

RESOLUTION : MONDE COMBATTANT DROITS DES RESISTANTS

Le Congrès National de l'A.N.A.C.R., réuni à Marseille, les 14, 15 et 16 novembre 2008, exprime sa solidarité avec l'ensemble des générations de Combattants et de victimes de guerre.

Il proclame son attachement profond aux principes du droit à réparation – droit imprescriptible – et aux institutions chargées de son application : Ministère ou Secrétariat d'Etat avec un budget autonome, Office National des Anciens Combattants et des Victimes de guerre – O.N.A.C., Institution Nationale des Invalides.

Le Congrès se prononce pour une réelle concertation entre les Pouvoirs Publics et les associations d'anciens combattants, pour une concertation approfondie de ces derniers avec l'A.N.A.C.R.

Il prend acte de l'augmentation obtenue lors du dernier débat budgétaire de deux points d'indice PMI du montant de la retraite du combattant au 1^{er} juillet 2009, regretant qu'elle n'intervienne pas au 1^{er} janvier de l'an prochain, comme le gouvernement s'y était engagé.

Le Congrès National de l'A.N.A.C.R. demande que les lois définissant les principes du rapport constant soient respectées et que les mesures de rattrapage ne soient pas interrompues, mais, au contraire, accélérées.

Il réclame le retour à une réelle et juste proportionnalité des pensions PMI de 10 à 100%, telle qu'elle fut instituée par la loi du 31 mars 1919.

D'une façon générale, le Congrès National de l'A.N.A.C.R. exprime son accord avec l'ensemble des résolutions adoptées lors des assises nationales de l'U.F.A.C. des 7 et 8 octobre 2008.

Ayant enregistré avec satisfaction l'abandon de la cristallisation des pensions des anciens combattants de l'Armée Française originaire de pays ayant recouvré l'indépendance, le Congrès se prononce pour l'alignement de leurs pensions sur le même montant que celles de leurs camarades français.

Le Congrès National de l'A.N.A.C.R. rappelle la lutte constante de l'Association, dès sa création, pour la défense des droits et une juste reconnaissance des services accomplis par les résistants.

Cette action n'a pas empêché toutes les intrigues, toutes les injustices envers nombre de membres de la Résistance, mais elle a permis de faire libérer des centaines de résistants injustement poursuivis pour des actes accomplis dans le cadre du combat libérateur.

Elle a permis la suppression des forclusions opposées aux demandes des titres de la Résistance.

Elle a permis la prise en compte des services accomplis dans la Résistance par tous les régimes d'assurance vieillesse obligatoires.

Elle a permis – une demi-siècle après les faits – l'obtention de 10 jours de bonification pour les demandes des titres de Combattant et de Combattant Volontaire de la Résistance, pour engagement volontaire.

Cependant, un grand nombre de résistants – y compris parmi celles et ceux qui ont aujourd'hui disparu – n'ont pas reçu une juste reconnaissance de leurs services.

Il est urgent – compte tenu de l'âge des résistants – que des mesures simples et équitables soient prises pour les résistants et les résistants privés de titre et pour que des décorations prestigieuses soient attribuées aux plus méritants de celles et ceux qui ont combattu pour la Libération de la France du joug nazi.

Le Congrès demande :

L'obtention de la qualité de combattant volontaire à tous les titulaires de la carte de C.V.R. ou de la Carte du Combattant au titre de la Résistance.

L'attribution – de droit – de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou de la Croix de Guerre au titre de la Résistance.

La délivrance d'une pièce spécifique de reconnaissance, tel un diplôme d'honneur, aux personnes ayant prouvé leur participation au combat pour la Libération, mais ne réunissant pas toutes les conditions exigées pour l'attribution des titres de « Combattant » ou de « Combattant Volontaire de la Résistance ».

L'élargissement de l'indemnisation des orphelins des victimes de la barbarie nazie aux enfants des morts lors des combats de la Résistance, ainsi que pour les orphelins de P.R.O. (Patriotes Résistant à l'Occupation).

Que justice soit rendue à tous les résistants, qui ont combattu pour la Libération de la France, pour la liberté, la démocratie et le rétablissement de la République.

LES ORGANISMES DIRIGEANTS DE L'ANACR

COMITE D'HONNEUR

Dr José ABOULKER, Mouvement d'Alger, 8 novembre 1942, Compagnon de la Libération. **Raymond AUBRAC**, Commissaire de la République à Marseille à la Libération. **André CARREL**, Vice-Président du Comité Parisien de Libération. **Gilbert de CHAMBRUN**,

Colonel F.F.I., chef régional du Languedoc. **Philippe DECHARTRE**, Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés (M.N.P.G.D.). Ancien Ministre. **Jacques DELARUE**, Mouvement Combat (M.U.R.), Renseignements et faux papiers. Interné Résistant. **Marc FERRO**, Ancien Maquisard du Vercors. **Mme Odette**

DUPONT-DELESTRAINT, Fille du Général Delestraint, Commandant en chef de l'A.S. **Robert GALLEY**, F.F.I., Compagnon de la Libération, ancien Ministre du Général de Gaulle. **Mme Monique GEORGES**, fille de Pierre Georges, le Colonel Fabien. **Roger LESCURE**, Lieutenant-Colonel F.F.I. (F.T.P.F.), Compagnon de la Libération.

Mme Catherine MARTIN-ZAY, Fille aînée du Ministre Jean Zay, assassiné par la Milice. **Mme Hélène MOUCHARD-ZAY**, Fille du Ministre Jean Zay, assassiné par la Milice. **Cécile ROL-TANGUY**, Lieutenant F.F.I., veuve du Colonel Henri ROL-TANGUY. **René ROUSSEL**, Liquidateur National des Mouvements O.S.F.N.- F.T.P.F.

BUREAU NATIONAL

PRESIDENT-DELEGUE :

— **Robert CHAMBEIRON**, Secrétaire général-adjoint du Conseil National de la Résistance — Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

PRESIDENTS :

— **Pierre SUDREAU**, F.F.C. (Brutus), Déporté Résistant, ancien Ministre, Grand-Croix de la Légion d'Honneur.
— **Louis CORTOT**, Front National — F.T.P.F., Compagnon de la Libération.

SECRETAIRE GENERAL :

— **Charles FOURNIER-BOCQUET**, Lieutenant-Colonel F.F.I. (F.N.-F.T.P.F.), ancien chef de bataillon à la 1^{re} Armée.

SECRETAIRE GENERAL-ADJOINT :

— **Jacques VARIN**, Président par intérim du C.D. de l'Essonne.

VICE-PRESIDENTS :

— **Simone CONAN**, Front National - liaisons F.T.P.F. - M.O.I.
— **Simone MARIOTTE**, Vice-présidente du C.D. de Saône-et-Loire.
— **Pierre MARTIN**, Co-président du C.D. des Côtes d'Armor.
— **Mireille MONIER-LOVIE**, Présidente-déléguée du C.D. de la Drôme.
— **Anne-Marie MONTAUDON**, co-secrétaire du C.D. de Haute-Vienne.
— **Martine PETERS**, Co-présidente du C.D. de l'Isère.
— **Jean THOUVENIN**, F.N. Lycéens puis maquisard F.T.P.F., inspecteur général honoraire de l'Administration de l'Education nationale.
— **Lucien VOLLE** (Capitaine), Chef des maquisards du groupe «Lafayette», A.S.-M.U.R. de Haute-Loire, Président-délégué du C.D. de la Haute-Loire.
— **Jacques WEILLER**, F.F.I. de la Creuse, secrétaire général-adjoint de l'U.F.A.C., secrétaire général du C.D. de Paris.

TRESORIER NATIONAL :

— **Franck BEZIADE**, Groupe Maurice - A.S. Bataillon Arthur - F.T.P.F. Landes/Lot-et-Garonne, co-président du C.D. des Yvelines.
— **Nicole ZERLINE**, Trésorière du C.D. de l'Oise.

TRESORIER-ADJOINT :

— **Guy DESCHAMPS**, Président-délégué du C.D. de l'Eure.

CONSEIL NATIONAL

ALAZARD André, ALVAREZ Ange, ANDRE Raymond, ANNEQUIN Jean, AYMARD Alain-Elie, BATHIAS Jean, BATTALIS Maurice, BAULET Francis, BEDOIN Jean-Paul, BELBEOCH Roger, BENAS André, BESSE Jean-Pierre, BEZIADE Franck, BIART Charles, BISAUZ Maurice, BIZARRI Patricia, BIZEAU Jacques, BLANCHON Jean-Emile (Libé-PTT), BLONDEAU Yves, BONAVENTURE Nathalie, BORGES Isabelle, BONNERAT Marc, BOTTEY Jean, BOUIN Jean-Pierre, BOUSSARD Marie-Claude, BRAZZINI Roger, BRESSON André, BRUNET Fabienne, BUSSIERE Pierrette, CALMELS Paul, CARRASSET Lidia, CASSANAS Bruno, CASTERA Edgard, CATUSSE Pierrette, CAYRON Lucette, CERANTOLA Jean, CHALARD Mireille, CHALUMEAU Maurice, CHAMBEIRON Robert, CHEVALIER Pierre, CHORT René, CLAUX Robert, CLEMENT Paul, CLERY Roland, COLAS Michel, COLLET Danièle, COLLIN Bruno, COMMERCON Andrée, CONAN Simone, CORBEAU Jean, CORTOT Louis, COUILLARD Gilbert, COULON Gilbert (23), COUTOULY Jean, CUYEU

André, DAEMS Sylvie, DAVID Jean, DAVID Robert, DE BORTOLI Edgard, DEBUQUOY Thierry, DEFRANCE Michel, DEGOUTTE Jean-Paul, DELAUNAY Bernard, DEMAY Jean-Philippe, DESCHAMPS Guy, D'HABERES Marie-Jeanne, DOGNETON Camille, DRUARD Pierre, DUBOIS Henriette, DUCHEMIN Georges, DUMONT Thérèse, DUMONTEIL Jean, DUNAN Geneviève, DUPONT-PICALAUS Monique, DURAND Fabienne, DUVAL Michel, FADEAU-NOWAK Marguerite, FALGUERA Narcisse (Guérilleros), FAUX Henri Michel, FAY Andrée, FESSLER Joseph, FLORENTIN Danick, FOREAU-FENIER Robert, FORESTIER Lucienne, FOUILLE Pierre, FOURNIER-BOCQUET Charles, FREIRE Jean, FRIANT-MENDRES Anne, GAIDRY Colette, GARCIA Marie-Louise, GARDA Catherine, GRAZON Jean, GROULIER Yvonne, GUILLEMOT Gisèle, GUYADER Jean, GUYOMARCH Colette, HALLOUIN Claude, HENRY Pierre, HERBILLON Jean-Claude, HILLION Thomas, HOULBREQUE André, HULIN Jeanne, IBANEZ Fernand, JAQUET Roger, JARDIN Jean, JOUANLANNE Monique, JOUVE Béatrice, LABRUDE Camille, LACROIX Robert, LAPLUME Jacky, LARREGOLA Daniel, LASSERE Henri,

LAVILLE Bernard, LEGAY-FRANCE Ginette, LEHYARIC Roger, LE PREVOST René, LEUDET André, LIETARD René, LIMOUZI Paul, LOISEAU Jacques, MAITRE Paul, MARCADET Jean-Paul, MARCOU-DURET Odile, MARCHESSOU Jean-Frédéric, MARIELLE Jean, MARIOTTE Simone, MARTIN Guy, MARTIN Pierre, MASSE Jean, MAZ Gérard, MERGEM Jean-Jacques, MERY Marcel, MEUNIER Denise, MEUNIER Jacques, MICHAUD Pierre, MICOLAUD Françoise, MIROUZE Jean, MOISY Jack, MONCORGE Raymond, MONIER-LOVIE Mireille, MONTAUDON Anne-Marie, MONTES Pierre, MOREAU Jacques, MORENO Brigitte, MOUTTE Gérard, MOYSET Marie-Jo., NASTASI Rosine, NESLE René, OOGHE Jean, PALARES Colette (Libé PTT), PALTRIE Gilbert, PARROTIN Marc, PASCUCCI Vincent, PAYA André, PETERS Martine, PETIT Pierre, PIALEPORT Jean-Maurice, PICART Grégory, PIVIER Marie-Jo, POLETTI Antoine, PONS Pierre, PONTTHOREAU Michel, POTTON Albert, POUX Roger, QUINT Robert, RAGOBERT Jean-Marc,

RAMIERE Gilbert, RANOUX Roger, RAOULT Marcel, RAVANEL Serge, REBOURG Jean, RESTOUEIX Georges, REVERBERI Roger, RIFFAULT Jean-Paul, RIGOLI Jean-Paul, ROCHAIX Marcel, ROCHAT Claude, RODIER André, RODRIGUES Solange, ROLLAND Alfred, ROUBERTIE Emile, ROUYEYRE-VIGNETTES Dany, ROUZIER Michel, SABATE Odette, SANCET Charles (Libé P.T.T.), SAULNIER Raymond, SCIANDERA Jean, SERRES André, SIMON Gérard, SOURD Serge, SOURY Jean, SUDREAU Pierre, TAPISSIER Alexis, TARDIF Christiane, TARDIVEL Louis, TEBOUL Suzanne, THERON Pierre, THOUVENIN Jean, TILLY Serge, TRASTET Emmanuel, UGOLINI Sixte, VALLOIN Michel, VARIN Jacques, VAUGELADE Raoul, VICTOR Anne-Marie, VIEILLARD Lucien, VILLARD Colette, VIOLET Gérard, VOLLE Lucien, VOLLE Mélanie, WEILLER Jacques, ZERLINE Nicole, ZERLINE Raymond.
(En italique : Ami(e)s de la Résistance)

COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE FINANCIER

ANDRIEU Claude, CORBEAU Jean (Président), DIREZ Jacques, MARIE Jean-Paul, ROUDOT Roger.

MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL NATIONAL

Danielle AGNIAS, AMBLARD Gaston, AUBERT Robert, BAILLY Robert, BALLET Maurice, BAVAY Marcel, BLAZQUEZ Matéo, BLEYS Paule, BOISIER Roland, BORDET René, BRUNAUD André, BRUNEL Jean, CARNAC Charles, CASAMATTA Jean-Baptiste, CHALME Célestin, CHARRET Pierre André, CLAVERIE Jean-Maurice, CODERC Jean, COLETTE Jeanne, COPPOLANI Michel, COSNARD-SIMON Jeanine, COULON Gilbert (36), DARNALLET Maurice, DEROBERT Eléonore, DINNAT Paul, DUTARTE Albert, EVIEUX Jean, FAUCHER Guy, FAURE Roger (Colonel), FERDONNET Pierre, FEVRIER Camille, GENDILLOU Louis, GERVAIS Jocelyne, GIBERGUES Pierre, GRIMA Jean, GUYOT Lucien, HENAFF Germaine, JULIAT Jean, JULLIARD Robert, KOHN Fernand, LATOUR Laurette, LAVANCHIER Roger, LEFEVRE Roger, LEGER Jean, LE GUYADER Marcel, LE QUERE Jean-Marie, LERICHE Fernand, LITTOUX Eugène, LOCOGE Pierre, LOCHE Jean, LOUIS Roger, LOZAC'H Louis, MABIC Jean, MADEVA Gabriel, MARRANE Jean, MAS André, MAZET Charles, MOREAU Jean, MORIAZ Joseph, MOULIN Marinette, MOUROUX-PIOT Céline, MUNIER Ginette, PALIS Jean, PELLUSON André, PERRIER Robert, PILLIOL Cyprien, PLISSON Suzanne, PLANSON Henri, QUATREMAIRE Renée, RAMON-BALDIE Patricia, RAYBAUD Paul (Dr), RENAULT Raoul, RESSOT Antoine, RIBOUTON André, RIFFAUD Jacqueline, ROSSI Joseph, ROY Marcel André, SOUCHET Claude-Roland, SURET-CANALE Georgette, SUSSET Patricia, THIBAUT Pierre, THOULOUMOND Charles, TREBOSC Camille, VALERY Edouard, VENUAT Roger, VIDAL Gilbert, VOLLAND Robert.

HOMMAGE AU COLONEL FABIEN



Le 6 janvier 2008, comme chaque année depuis 1945, un hommage a été rendu par l'ANACR et les anciens du 15-1 au cimetière du Père-Lachaise au Colonel Fabien et à ses compagnons, tragiquement disparus le 27 décembre 1944 à Habsheim, tués par l'explosion d'une mine.

Les conditions météorologiques ayant interdit l'accès à la sépulture de Fabien et de ses compagnons, ainsi qu'à la tombe de Pierre Villon, c'est à l'entrée du cimetière qu'eut lieu une courte cérémonie du souvenir à laquelle étaient présents Monique Georges, fille du colonel Fabien et membre du Comité d'honneur de l'ANACR, Louis Cortot, Président de l'ANACR, Compagnon de la Libération, Jacques Weiller, vice-président, Christiane Tardif, membre du Bureau National, Yves Blondeau, Vincent Pascucci et Jean Sciandra, membres du Conseil national de l'ANACR, plusieurs anciens du 15-1, des représentants de l'ARAC et de l'Association Nationale des Familles de Fusillés, plusieurs porte-drapeaux, cérémonie lors de laquelle Jacques Varin, secrétaire général adjoint de l'ANACR, rappela l'exemplarité du combat de Fabien, l'importance historique de celui de Pierre Villon.

Après qu'a débuté le 27 décembre 2008 le dramatique nouvel épisode du conflit israélo-palestinien, aux racines et implications internationales multiples, l'ANACR a publié le 30 décembre le communiqué ci-dessous. Au moment où nous mettons sous presse - le 7 janvier 2009 - l'ampleur du drame s'est accentuée. Elle nous conforte dans notre prise de position, appelant notamment les différents protagonistes - directs ou indirects - du conflit en cours au respect des principes ayant conduit, au sortir de la seconde Guerre mondiale, à mettre en place l'ONU comme cadre du règlement des conflits, dans le respect des droits nationaux de tous les peuples et des intérêts légitimes des Etats.

COMMUNIQUE

«De nouveau, les populations civiles palestinienne et israélienne sont les victimes d'attaques délibérées dans ce qui est un nouvel épisode d'un conflit né du refus de prise en compte des droits nationaux de tous les peuples de la région, en premier lieu des peuples palestinien et israélien. Ainsi que notre Association l'a souligné à plusieurs reprises, les politiques de force mises en œuvre depuis plus d'un demi-siècle au Proche-Orient afin de s'y opposer n'ont débouché que sur le conflit suivant, en même temps qu'elles semaient la mort et les destructions, qu'elles attisaient les haines, favorisaient la montée des extrémismes, déstabilisaient la région.

«C'est par le recours à une négociation prenant en compte l'aspiration de tous les peuples de la région à vivre en paix, dans un Etat national à l'indépendance et à l'intégrité territoriale garanties par la communauté internationale, conformément aux principes de la Charte de l'O.N.U., qui doit être le cadre du règlement des conflits, que pourra s'établir une paix juste et par là même durable.

«Condamnant avec fermeté les attaques dont sont aujourd'hui victimes les populations civiles tant palestinienne qu'israélienne, le bain de sang en cours qui doit s'arrêter, l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis(e)s de la Résistance (ANACR), fidèle aux valeurs humanistes qui ont inspiré le combat des Résistants ainsi que la lutte pour la Paix à laquelle elle n'a cessé de participer depuis sa création, appuiera toutes les initiatives - en premier lieu celles nécessaires de la France et de l'Union européenne - qui pourront contribuer à mettre au plus vite un terme à l'actuel carnage, dans le respect du droit des peuples, dont le premier est le droit à la vie.

L'ANACR - Paris, le 30 décembre 2008

AVIS DE RECHERCHE

Je recherche tout renseignement sur André-Joseph BALTENWECK, né entre 1910 et 1915, soit à Ribaucourt, soit à Luxeuil. Il aurait été fait prisonnier, se serait évadé et, de retour, aurait été Résistant à Paris. Communiste, il aurait été après guerre reconnu comme «Juste» mais n'aurait pas accepté cette distinction. Après la guerre, il aurait été ferrailleur à Paris et aurait habité près du Bois de Boulogne. Qui pourrait éventuellement confirmer et compléter ces quelques informations ?

Contacteur Claudine d'ANDREA
17-19 Rue Monterrat 75012-PARIS
Tél : 06 22 16 68 30

Je recherche pour éventuel lien de parenté un Résistant né aux alentours de 1920 du nom (d'emprunt ou patronymique ?) de Georges DARGAUD (ou orthographe différente), ayant séjourné plusieurs hivers de la seconde guerre à Planchard sur la commune de Dunières en Haute-loire (43) et caché dans la ferme «Bauze». Il était très adroit notamment en vannerie.

Contacteur Nathalie CORNILLON
Tél : 04 71 65 79 87 et 04 71 59 34 97 (soir)
mail : nathalie.cornillon@developpement-durable.gouv.fr

Je recherche des témoignages relatifs à la filière de résistance et d'évasion du Remspach, Sur les hauteurs de Linthal (vallée de Guebwiller - Haut-Rhin). Entre 1943 et 1945, mon arrière-grand-père Jules FISCHER et mon grand-père Aimé MARTIN avaient caché et ravitaillé dans leurs fermes de montagne plusieurs insoumis et évadés, leur permettant ensuite de quitter la zone annexée et de franchir les crêtes vosgiennes.

Contacteur : Hubert MARTIN
71a, rue du Hilsenfirst - 68610 LINTHAL
E-mail : martinhub@wanadoo.fr

Je recherche des renseignements concernant les combats qui eurent lieu à Excideuil-en-Charente le 3 juillet 1944, au cours desquels un de mes oncles fut tué aux abords du pont qui enjambe la Vienne au lieu dit Coldebouye. Il n'y a pas plaque commémorant ces faits sur les lieux, et je n'ai pas pu en connaître la raison, bien qu'ayant essayé de contacter le maire de cette commune.

Contacteur Robert CHABAUD
31590 - SAINT-PIERRE
Portable : 06 14 13 88 85
E-mail : chabaudch@wanadoo.fr

LA VIE DE L'ASSOCIATION

SAÔNE-ET-LOIRE

C'est le 6 septembre 2008 que les Anciens combattants de la Résistance du Tournugeois en compagnie de leurs Amis ont rendu hommage à ceux qui sont tombés pour la libération au Mémorial de Brancion. Depuis huit ans, le comité local de l'ANACR a choisi de regrouper en une seule cérémonie l'hommage rendu à la mémoire des disparus dans les combats de la Résistance et de la Libération, de la Seconde Guerre mondiale.

Le coprésident de l'ANACR du Tournugeois, Georges Duriaud, rappela les lieux de mémoire pour les morts des 10 communes qui le composent. Après le dépôt de gerbe, Catherine Ravet-Rachard, coprésidente prit la parole «pour montrer que l'esprit de la Résistance n'est pas près de s'éteindre. Nous qui n'étions pas nés en cette période terrible que fut la guerre contre le nazisme et sa tentative d'asservir notre pays, nous ne voulons pas revivre les épisodes tragiques de l'Occupation et son cortège d'assassinats, de déportations, de destructions et d'atteintes aux droits de l'homme.

«Il n'est qu'à lire les noms inscrits sur ce monument pour comprendre que la guerre ne mène qu'à des violences, à des crimes, à des massacres.

«Nous voulons être les combattants de la paix !

«En effet, la paix est un combat, non un simple espoir ; la paix se gagne et se garde.

«Ce qui se passe dans le monde et en France nous inquiète et nous devons nous exprimer et partager, soutenir, promouvoir les idéaux de la Résistance. Nous voulons poursuivre le combat pour défendre les valeurs pour lesquelles les femmes et les hommes engagés dans la Résistance se sont battus, qui sont toujours d'actualité : la liberté, la paix, l'égalité entre les hommes, la lutte contre toutes les formes d'oppression. Il n'y a pas pour nous d'échelle de valeurs entre ceux qui ont dit NON, ceux qui se sont battus, ceux qui ont souffert. Tous sont nos amis quel qu'ait été leur combat.

«Chaque année, les anciens combattants se retrouvent ici avec les autorités locales et la population pour se souvenir dans le respect de la mémoire collective. Nous voulons perpétuer le souvenir pour ne pas oublier les souffrances, les déportations, les assassinats commis sous l'Occupation.

«Septembre 1944 - Septembre 2008 : Soixante-quatre ans séparent ces deux dates. La joie d'être enfin libéré du joug nazi avec son cortège d'assassinats, d'injustices, après une nuit de quatre années d'occupation, d'asservissement de tout un peuple, éclatait enfin.

«Soixante-quatre ans plus tard, nos anciens disparaissent petit à petit, malheureusement. Qu'en est-il de leur rêve ? Les quelques questions de la Libération sont remises en question et bientôt ils ne seront plus là pour nous le rappeler. Aussi, est-ce à nous, les plus jeunes, de relever le flambeau.

«Il ne faut rien oublier, dire la vérité sur la vie dans le monde, dénoncer les falsificateurs qui tentent de récrire l'Histoire. Notre combat pour l'hommage et la vérité continue».

CHÂTEAUBRIANT

L'Amicale de Chateaubriant-Voves-Rouillé, présidée par Odette Niles, a célébré le 67^{ème} anniversaire de la fusillade de Chateaubriant (44) les 18 et 19 Octobre 2008.

Après différentes rencontres le samedi 18 octobre et le dimanche 19 au matin, camp de Choisel, la Blisière (9 fusillés le 15 décembre 1941), Le Château, le rendez-vous était donné aux officiels, aux personnalités, aux jeunes, aux enfants des écoles, aux participants, pour le défilé de la mémoire jusqu'à la Carrière des fusillés, pour un hommage à toute la Résistance Française.

Devant le portail en noir et blanc de chacun des 27 fusillés par les nazis, en présence du Préfet, d'Alain Hunaut, Maire de Chateaubriant, du député, Les Présidents ou représentants des associations patriotiques nationales ou régionales, du Parti communiste français, déposèrent leurs gerbes respectives.

La direction nationale de l'ANACR avait mandaté Robert David, membre du Bureau National, pour déposer celle de l'Association.

Après le Chant des Partisans et la Marseillaise, Odette Niles, Présidente de l'amicale de Chateaubriant évoqua avec beaucoup de chaleur et d'émotion les conditions de la fusillade dans la carrière et de la détention au camp de Choisel.

Une évocation historique et artistique «La jeunesse de la Résistance» a été interprétée par des comédiens amateurs du pays de Chateaubriant dont des jeunes des établissements scolaires publics.

L'A.N.A.C.R. du Morbihan était représentée par Eliane et Fernand Bruche, celle des Côtes-d'Armor par son Président Thomas Hitiel, accompagné de plusieurs Résistants du département.

HAUTE-SAVOIE

C'est Florent Charnat, président du comité local ANACR d'Annemasse, qui avait la charge de représenter les combattants de la Résistance dans les différentes manifestations du 15 août sur la région annemassienne. A Saint-Cergues et Machilly d'abord, puis, dans un discours plus circonstancié devant la Pax d'Annemasse, il devait évoquer à la fois les vides de plus en plus nombreux dans les rangs des Anciens et l'espoir de l'association tournée vers l'avenir dans ces termes :

«En ce jour anniversaire de la libération de Saint-Cergues et Machilly, nous ne pouvons pas oublier nos camarades Jean Verbois, président du comité d'Annemasse et Louis Mouchet, président honoraire départemental, tous deux décédés dans le courant de l'année. Ils étaient deux anciens FTP parmi les libérateurs de la Haute-Savoie.

«Le sacrifice de nombreux Résistants n'avait pas été vain mais que d'étapes douloureuses dans la région après les tragédies de Habère-Lullin et de Pouilly, le combat de Foges, les Glères, Machilly et Saint-Cergues... Mais, aujourd'hui encore. Grâce aux Amis de notre association, avec vous et d'autres associations, nous pouvons encore partager notre foi dans les valeurs qui ont forgé l'âme de la Résistance : la liberté, la justice, l'égalité, la fraternité. Ce sont ces valeurs que les combattants, s'escarpés des camps de la mort et les Amis de la Résistance tiennent à transmettre aux jeunes générations.

«C'est pourquoi cette commémoration est celle du souvenir, de l'hommage aux disparus, de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie à un idéal qu'ils jugeaient primordial. Il y a des dates historiques que nous célébrons chaque année pour rendre hommage à celles et à ceux qui furent des acteurs de notre histoire nationale. Ce sont des moments qu'il ne convient pas d'amalgamer de manière indistincte.

«C'est pour cela que nous nous opposons à l'instauration d'une Journée unique du souvenir, simple geste de recueilsments ur des ombres du passé...».

DRÔME

Depuis plusieurs années, le groupe départemental des Amis(e)s de la Résistance de la Drôme publiait une «Lettre», bulletin rendant compte de ses activités et initiatives, de la Journée annuelle faisant appel à des «grands témoins», figures de la Résistance et de la Déportation, au pèlerinage au maquis de la Lance.

La «Lettre» a grandi et est devenue la «Lettre de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis(e)s de la Résistance de la Drôme», dont le 1^{er} numéro (n°44 ancienne série) est paru fin décembre 2008.

Sur 20 pages papier glacé permettant de bonnes reproductions couleur, la «Lettre», devenue patrimoine commun des Résistants et des Amis(e)s, retrace tout à la fois des épisodes de la Résistance drômoise, des aspects de la vie du Comité départemental et de ses comités locaux (Montélimar, Drôme Provençale, Plaine de Valence, Romans, Saint Donat, Drôme Nord) et informe des prochaines initiatives de Mémoire.

Souhaitons lui bon accueil et longue vie.

DORDOGNE

Le samedi 16 août avait lieu les cérémonies commémorant la tragique journée du 16 août 1944, au cours de laquelle 18 membres du groupe Mercedès laisseront leur vie.

Devant la plaque apposée sur le mur de la grange du boulanger de La Roquette où 9 maquisards fait prisonniers en essayant de fuir par les prés, furent atrocement torturés avant d'être traînés au Chaubier pour être fusillés.

Après le dépôt de gerbe, en présence de nombreux porte-drapeaux, des élus locaux, du conseiller général du canton de Saint-Pierre de Chignac, des quelques survivants du groupe Mercedès, l'assistance recueillie a écouté Jacques Audy, fils du boulanger et présent à ce moment-là, relater les faits tels qu'ils se sont produits.

Le cortège s'est ensuite rendu au Chaubier, devant le monument érigé à leur mémoire, à l'endroit où ils furent fusillés, et à celle des 9 autres tués au cours des combats qui eurent lieu ce jour-là. Après l'appel aux morts et dépôt de gerbe, des allocutions furent prononcées dont une par Yves Banc, secrétaire de l'ANACR. De retour à Bassillac une courte cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts avec dépôt de gerbe.

Puis furent comme d'habitude interprétés La Marseillaise et le Chant des Partisans.

La journée s'est terminée par un repas fraternel à la salle des fêtes de Bassillac.

JURA

Le congrès départemental de l'ANACR s'est tenu le 28 septembre 2008 à Lons-le-Saunier.

L'ANACR du Jura, présidée collectivement par Fernand Ibanez, Jean-Claude Herbillon et Jean Machuron, compte 167 adhérents Résistants et 89 Amis, qui sont déjà, et seront encore davantage dans l'avenir les continuaires de l'action de l'ANACR.

Il est juste de dire que les membres de notre association sont, et seront les « passagers de mémoire », des guides et des témoins vigilants auprès des jeunes générations. Nous disons vigilants, car il s'agit de transmettre la connaissance de cet événement immense que fut la Résistance dans sa complexité et dans sa vérité historique en dénonçant, si cela est nécessaire, toutes tentatives d'occultation ou de falsification. Dans son intervention, le Président a fait état d'une réelle érosion des effectifs due au vieillissement, mais s'est dit s'est félicité des adhésions de nouveaux Amis qui n'hésitent pas à saisir le relais que leur tendent, avec confiance les Anciens.

L'ANACR réaffirme son attachement à l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai, date à laquelle la création du Conseil National de la Résistance sous la présidence de Jean Moulin, réalisant l'unification de tous les mouvements de Résistance, apporta une légitimité incontestable au Général De Gaulle. Au cours de l'année écoulée, diverses manifestations ont été organisées par les comités locaux.

Le journal « Résistance Jurassienne » est bien perçu dans l'opinion. Il est tiré à 550 exemplaires et distribué à l'ensemble des adhérents, mais aussi aux personnalités du monde politique et culturel, à plus de 100 municipalités, aux musées et bibliothèques et à l'ensemble des collèges et lycées du département.

Conformément aux décisions prises lors du Congrès de Limoges en 2006, intégrant les Amis au sein de toutes les instances de l'ANACR et leur accordant les mêmes responsabilités qu'aux Résistants, les statuts départementaux ont dû être réaménagés : présentés à l'AG, ils sont adoptés à l'unanimité. Un Comité Directeur départemental a été désigné par l'ensemble des membres présents.

L'assemblée nomme à la présidence d'honneur Roger Pernot et Robert Lançon, auxquels il est toutefois fait bénéficier de leur expérience et de leurs connaissances, qualités acquises durant de longues années de présence active qu'ils assurent l'un et l'autre avec compétence et autorité.

A l'issue de cette réunion, les congressistes se sont retrouvés autour d'un méchoui dans une ambiance à la fois amicale et conviviale.

CÔTE-D'OR

L'Assemblée générale du Comité départemental de l'ANACR s'est déroulée le samedi 25 novembre 2008 à Dijon, en présence de Mme Elisabeth Revel, adjointe au maire chargée des Anciens combattants et de Mme Brigitte Tardivon-Guillemot, directrice de l'ONAC, de représentants de l'ARAC, de l'UNADIF, de l'UDAC.

Jean-Paul Riffault, membre du Bureau National, représentant la Direction Nationale de l'ANACR, après avoir rappelé les modifications statutaires intervenues au congrès de Limoges et leurs conséquences au niveau départemental, développa les orientations pour les deux ans à venir définies au Congrès de Marseille.

Une minute de silence fut observée à la mémoire de Paulette Asmus, présidente décédée le 10 juillet 2008, d'Alexis Lothe et de plusieurs autres camarades disparus.

Puis fut présenté le rapport d'activité par Jean David ainsi que le rapport financier qui, tous deux furent adoptés à l'unanimité après un échange sur la vie des 5 comités locaux. Furent ensuite élus Albert Meney, à la présidence départementale, Jean David, secrétaire général et Daniel Mas, trésorier.

Un repas convivial termina l'Assemblée.

VAL DE MARNE

Le samedi 11 Octobre 2008, à Ivry-sur-Seine, s'est tenue l'assemblée générale du Comité départemental de l'ANACR, en présence de plusieurs dizaines d'adhérents (résistants et amis). Nombreux furent les excusés, pour raisons d'âge, de santé et d'engagements divers.

Présidée par Colette Guyomarch, assistée de M. Druart et Jean Sciandra, la réunion se déroula dans les meilleures conditions. Les rapports moraux et d'activité publiés par le numéro spécial du journal « Le Résistant du Val-de-Marne » furent après discussion et interventions adoptés à l'unanimité.

Jacques Varin, secrétaire général adjoint de l'A.N.A.C.R. salua l'assemblée et souligna divers aspects permanents du combat de notre association : connaissance de la Résistance, diffusion du Programme du CNR, dénonciation des falsificateurs de l'histoire, etc.

Plusieurs personnalités représentaient le Maire d'Ivry, le Conseil général du Val-de-Marne ainsi que le Directeur de l'ONAC représentant le Préfet ont salué l'assemblée.

La nécessité du renforcement de la campagne d'adhésions, surtout vers les Amis(e)s de la Résistance, qui sont appelés à remplacer les anciens Résistants, fut au centre des débats.

AVEYRON

Jeudi 3 juillet 2008, a eu lieu l'inauguration du nouvel aménagement du site de Sainte-Radegonde en présence de nombreuses autorités civiles et militaires, des familles de fusillés et des associations d'anciens combattants et déportés. Un parcours associé de panneaux informatifs, détaille les événements tragiques qui se sont déroulés ici. Le 17 août 1944, trente détenus de la prison de Rodez y étant fusillés à la veille de la Libération de la ville.

Laure Latour et Suzanne Marchési ont déposé une gerbe au nom de l'ANACR et de la FNDIRP. Après la cérémonie devant le mémorial, l'assistance s'est rendue devant la tranchée des fusillés, où les enfants de l'école de Ste Radegonde ont chanté le « Chant des Partisans ». L'école de Ste Radegonde a travaillé en coopération avec l'ONAC et a produit une plaquette relatant la dernière journée « imaginaire » du fusillé dont l'identité est restée inconnue... Une exposition complète cette manifestation : elle propose l'histoire et le parcours de chaque fusillé de ce 17 août 1944.

Quelques semaines plus tard, comme tous les ans, la population, les élus, les représentants d'associations se sont rendus à Sainte-Radegonde le 17 août afin de commémorer la fusillade du 17 août 1944. Roger Poux président de l'ANACR a déposé une gerbe devant le mémorial. L'assistance s'est ensuite rendue à la butte des fusillés, devant laquelle les drapeaux se sont inclinés dans ce moment de souvenir et d'émotion.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Samuel SCHEER (Hauts-de-Seine)

Samuel Scheer, décédé le 26 octobre 2008, dans sa 89^{ème} année, Vice-Président du Comité de Nanterre membre du Comité Directeur ANACR des Hauts-de-Seine, était entré au Conseil National de l'ANACR lors du Chambéry en 1998. Il était titulaire des Croix du Combattant 1939-1945 et de C.V.R.

Lucien NECTOUX, Maxime BERTHILLER, Charles COMMERCON (Saône-et-Loire)

Décédé le 5 septembre dernier dans sa 88^{ème} année, Lucien Nectoux, « Raton » dans la Résistance, fut aspirant adjoint au chef du Maquis « Maurice » de l'Autunois-Morvan, et fit ensuite carrière dans l'armée, participant aux combats qui suivirent la Libération sur tous les théâtres d'opérations extérieures. Il assuma pendant de nombreuses années la présidence du comité ANACR de l'Autunois jusqu'à sa dissolution en 2006. Titulaire de nombreuses décorations, il était Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Maxime Berthiller, décédé le 4 juin dernier à 88 ans, se cacha un certain temps à Romenay pour échapper au STO puis, finalement, rejoignit le Maquis de Brancion avec ses deux frères Paul et Maurice. Maxime participa à des actions de sabotage de pylônes et voies ferrées... Le 9 mars 1944 c'est la tragédie de la Madeleine, Maxime se retrouve avec son groupe à Nanton. Pourchassés par les Mongols de l'armée allemande, ils vont se retrouver à La Genête puis finalement reviendront à Brancion, où sera formée la compagnie « Verdun » dont Maxime deviendra le chef. A la Libération de Tournus, c'est la Compagnie « Verdun » qui sera engagée dans les durs combats du Pas-Fléury : cinq de ses hommes sont tombés. Après la Libération, Maxime sera envoyé à l'école des cadres mais il retournera à la vie civile et reprendra son métier de plombier.

Charles Commerçon, dit Charlot, né en 1915, appelé sous les drapeaux en octobre 1936, libéré en novembre 1938, avait été le 20 février 1939 rappelé pour une durée indéterminée. Ayant effectué une préparation militaire, il est brigadier-chef et participe à cette « drôle de guerre ». Fait prisonnier le 23 mai 1940, il est embarqué en Allemagne avec de nombreux camarades. Après plusieurs camps très durs, il se retrouve dans une ferme dont la patronne est anti-hitlérienne, ce qui lui permet d'aider des camarades à s'évader.

Le Comité de Saône-et-Loire déplore aussi la disparition d'Andrée DALIGAND.

Jean VITRAC (Dordogne)

Décédé le 13 août 2008, Jean Vitrac, entré dans la Résistance en novembre 1943, avait rejoint le groupe Roland de la Double en avril 1944. Avec ce groupe, qui faisait partie du 4^e bat. FTPP sous les ordres de Henri Borzeix (Alfred), il participa à l'investissement le 11 juin 1944 de Mussidan et à l'attaque d'un train blindé allemand, prenant une part personnelle à sa neutralisation et permettant ainsi aux Résistants de décrocher. Affecté ensuite au 108^e R.I., il sera démobilisé, avec le grade de sergent-chef le 7 octobre 1945.

Marcelle FARAUT, Frédéric ANTONIUCCI (Alpes-Maritimes)

Epouse Chiassal, Marcelle Faraut (pseudo « Jacqueline »), fut agent de liaison FTP entre Nice et l'arrière-pays et les Alpes de haute Provence puis agent de liaison du C.O.R. Legrand, tombée avec l'état-major FTP Zone sud en mai 1944. Torturée par la Milice, emprisonnée à Saint-Joseph, à Montluc, elle sera ensuite déportée dans les mines de sel à Beodorf.

Frédéric Antoniucci (« Atho »), Sous-lieutenant F.T.P., participa au combat en particulier dans les Basses-Alpes (combats du Col de la Cerise). Président du Comité ANACR de Villefranche-sur-Mer jusqu'en 2005, il était titulaire de la Croix de Guerre avec citation,

Raphaël GUILLOU (Finistère)

Décédé le 10 octobre dernier, Raphaël était entré dans la Résistance finistérienne – Cie Barbusse – en mars 1943, n'ayant pas 20 ans. Il participa à toutes les opérations dans le centre Finistère puis aux combats dans la presqu'île de Crozon comme officier de liaison auprès des troupes américaines, obtenant le grade d'Aspirant FFI, attribué par la Commission Nationale. Après un court engagement dans l'armée, il entra dans ses foyers fin novembre 1945 et entreprit de brillantes études universitaires, exerçant ensuite comme professeur certifié en lycée. Il sera aussi responsable syndical enseignant et militant laïque. Président actif du Comité de Brest et co-président de l'ANACR du Finistère au moment de sa disparition, Raphaël Guillou était membre du Conseil National de l'ANACR depuis 1992, y étant élu élu au Congrès de Brest.

Sébastien ERAS, Raymond BARBE (Gers)

Disparu à 89 ans, Sébastien Eras, en 1941 au chantier de jeunesse s'engagea dans l'armée pour 4 ans et partit dans l'artillerie coloniale au Maroc et en Algérie. Après le débarquement allié en AFN, intégré au Corps Expéditionnaire Français en Italie, il participa à la prise de Monte Cassino où il fut blessé. Ayant débarqué avec l'armée B en Provence à Cavalaire près de Toulon, il participera aux batailles de Marseille, des Vosges, du Doubs, de Belfort, de Mulhouse, d'Alsace et à la prise de Stuttgart. Il était titulaire de la Croix du Combattant.

Raymond Barbé, révoqué par le régime de Pétain en 1940, fut arrêté en octobre de la même année et condamné à 3 ans de prison. En septembre 1943, il s'évade et entre dans la Résistance, y devenant officier FFI. Après guerre, il fut président du Groupe communiste à l'Assemblée de l'Union Française jusqu'en 1959, avant de reprendre son poste dans l'Education Nationale jusqu'à sa retraite. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec palmes.

Jean LANGEVIN, Roger MERCHADOU (Dordogne)

Ayant dû fuir Paris pour actes de Résistance, le docteur Jean Langevin vint en Dordogne où il intégra le groupe Mireille à Sainte-Aulvi. Arrêté, emprisonné à Périgueux, Limoges puis Eysse, il fut déporté à Dachau dont il revint miraculeusement, mais dans un état de santé précaire, ce qui le poussa à quitter Paris pour la Dordogne.

Disparu en août dernier, originaire de La Canéda, « banlieue » de Sarlat, Roger Merchadou, après un passage final à l'Artisanat rural de La Boétie, de 1937 à 1939, devint soudier à Gaz de France, à Périgueux. Après la défaite, en compagnie de quelques autres jeunes de Sarlat et des alentours, en 1941 et 1942 il se mitra au service du C.D.M., entreprise clandestine de camouflage de matériel militaire, aux ateliers de La Croix Rouge et à Vitrac, prémices de son entrée dans la Résistance en 1944 au 7^{ème} bataillon FTP du sarladais, constitué de responsables qui avaient pour noms Pierre Riaud, Raoul Marty et Jean Roussie. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il combattit au 7^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale et sera parmi les libérateurs de l'Alsace. Il était titulaire des Croix du Combattant et Croix de Guerre 1939-1945.

Jean LE DOUR, (Morbihan)

C'est au sein du Front National clandestin que Jean Le Dour s'engagea le 1^{er} juin 1942. Son groupe étant dispersé pour des raisons de sécurité en août 1943, il rejoignit alors le réseau Turma-Vengeance en même temps qu'il poursuivit la distribution des journaux et tracts diffusés par le Front National. Début 1944, il intégra le bataillon le Coutaller et participa aux parachutages de Kerbiquet en Gourin et du Petit Moustoir en Roudoulec. Puis c'est le Front de Lorient, les combats de Sainte-Hélène et du secteur de Saint-Antoine.

Germaine BERTRAND (Côtes-d'Armor)

Disparue à l'âge de 86 ans, Germaine Bertrand, née Lostec fut une Résistante dont les mérites sont attestés par la Croix de Guerre, la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance, la Médaille Commémorative 1939-1945 et le Titre de Reconnaissance de la Nation.

Marcel COSTE (Drôme)

Réfractaire au STO en 1943, Marcel Coste (« Kiki ») avait intégré le maquis Caillet (A.S.) à Mirmande, aux opérations duquel il participa jusqu'à la Libération. Engagé pour la durée de la Guerre au bataillon Gény, devenu le 15^{ème} Régiment d'infanterie alpine, il fut démobilisé en 1945 après avoir participé à l'occupation de Vienne. Ses actions ayant été attestées par le capitaine Vernier, il était titulaire de la Médaille de la Résistance. Marcel Coste était trésorier du Comité ANACR de Montélimar.

Innocent TODESCO (Var)

Le Comité ANACR du Var déplore la disparition d'Innocent Todesco, qui entra en Résistance à l'âge de 16 ans et qui pour ses actions dans le Haut Var fut distingué par l'attribution du Titre de Reconnaissance de la Nation, par la médaille des Combattants de moins de 20 ans, des Croix du Combattant et de C.V.R.

Jean BRUNATI (Corse du Sud)

Quand la France est occupée en 1940, Jean Brunati, âgé de 17 ans, vit en Tunisie où il milite au sein de la Société Internationale Antifasciste (S.I.A.). Après le débarquement allié en Afrique du Nord, il s'engage à leurs côtés et se voit confier de nombreuses missions de renseignement et sabotage. La mission « Bear » sera sa dernière : le commando venant de Malte se « accueille » par la Wehrmacht quand il débarque sur la côte tunisienne au Cap Bon. Jean Brunati échappe à la mort mais est fait prisonnier et déporté à Dachau, d'où il sera libéré le 29 avril 1945. Il est décoré de la Croix de Guerre avec palmes, médaille de la Résistance et sera fait Chevalier de la Légion d'Honneur. Après avoir fait carrière dans l'Education nationale, il consacre sa retraite à l'écriture, publiant notamment : « Dachau, soleil noir ».

Théophile VAN CRAENENBROECK, Georgette QUINET (Nord)

Disparu le 29 septembre dernier dans sa 88^{ème} année, FTP entré dans la Résistance en 1942, Théo Van Craenenbroeck prend part, à la tête de son groupe à de nombreuses actions contre l'ennemi dans la région de Maubeuge, dont l'une des plus marquantes fut le sauvetage du « Pont Michaux », que les Allemands se préparaient à faire sauter avec 400 kg de dynamite. Le groupe composé de Théo, de l'abbé Jean De Beco et de l'ingénieur Paul Petitfrère, réussit à sauver ce lieu stratégique, ce qui permit aux chars américains de franchir la Sambre et foncer sur la route de Maubeuge à Mons. Théo était distingué des Croix de Guerre, du Combattant Volontaire, de la Croix de Guerre, et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Entrée en résistance dès 1942, aux côtés de son mari, Charles Picalaus, chef de détachement de la 89^{ème} Cie FTPP du Valenciennois, l'engagement actif dans la Résistance de Georgette Quinet en qualité d'agent de liaison lui valut la médaille de la Résistance, la Croix de C.V.R. et la médaille commémorative de la Guerre 39-45.

Jean LE BERRE, (Morbihan)

Jean Le Berre, disparu à l'âge de 85 ans, avait été réfractaire au S.T.O. en 1943 et rejoint la Résistance qui s'organisait dans le secteur de Plouay. Pendant plus d'une année, devenu maquisard, il participa au sein d'un groupe à de nombreuses opérations dans la région d'Inguiniel et de Bubry, et s'enrôla en 1944, après la libération partielle de la Bretagne, dans les Forces Françaises qui combattirent jusqu'à la victoire des alliés en 1945. L'ANACR du Morbihan déplore aussi la disparition de Julien LE BAIL.

POINT DE VUE

Les exigences de l'actualité nous contraignent de reporter au prochain numéro du *Journal de la Résistance* la publication du Point de Vue exprimé par la Direction de l'ANACR à la suite de la récente assemblée générale du C.A.R. (La Voix de la Résistance n°251 - décembre 2008) et notamment certaines appréciations sur le 27 mai 43 qui ont suscité plus que l'incompréhension de nombre d'adhérents de notre Association.

2009 : 65^{ème} ANNIVERSAIRE
DU PROGRAMME DU CNR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME
DU
CONSEIL NATIONAL
DE LA
RÉSISTANCE
(C. N. R.)

Disponible dès maintenant au Siège national
79, rue St Blaise 75020 PARIS...

DES VALEURS TOUJOURS ACTUELLES...

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20 : 20 € x =

DVD (60 minutes) L'unité : 28 € x =
Par 10, l'unité : 25 € : 25 € x =

Total : €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS – chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.



HOMMAGE AUX HEROS DE L'AFFICHE ROUGE

Le 21 février 1944 Missak Manouchian, Joseph Bocsov et vingt de leurs camarades des FTP-M.O.I. tombaient au Mont-Valérien, sous les balles nazies. Olga Bancic, seule femme du groupe, sera décapitée en Allemagne le 10 mai suivant.

Comme chaque année depuis la Libération, l'ANACR et l'UGEVR leur rendront hommage le **dimanche 22 février à 11 h** au **cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine** (où le rendez-vous est directement donné à 10 h 45).

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2008

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 18 décembre 2008 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons **0049479** et **0054615**, recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 762 à 914 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services **du bon correspondant**.

0002384	0016953	0028896	0043575	0058111	0070312	0086496
0002828	0019043	0029223	0043800	0058741	0070378	0087623
0002987	0019589	0030348	0044591	0060632	0070662	0087665
0003779	0019927	0030456	0044610	0060967	0071159	0088609
0006260	0020528	0030509	0045885	0061060	0071903	0089789
0006743	0022449	0030703	0046099	0061479	0075019	0091906
0006769	0023341	0032229	0046667	0061503	0075535	0092224
0007154	0023884	0033264	0048323	0062293	0076119	0095154
0007431	0023948	0036058	0049320	0062978	0077118	0096848
0008732	0024078	0036462	0049479	0064542	0077655	0097974
0008744	0024095	0037529	0050980	0064986	0077958	0098340
0009328	0024470	0037651	0052479	0065073	0078440	0098791
0009558	0024650	0038463	0053986	0065853	0078818	0098914
0010427	0026277	0038801	0054464	0066817	0080363	0098914
0013156	0026289	0039395	0054615	0067321	0083054	0100092
0013351	0026420	0039783	0055425	0068461	0083253	0100348
0013413	0027546	0042501	0055802	0068898	0084438	0101573
0016436	0027588	0043218	0057719	0069459	0085623	0199286

L'ANACR et le journal de la Résistance « France d'Abord » remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

INSTANTANES DE CONGRES



CONGRÈS
NATIONAL
DE L'ANACR

Marseille
14-15-16
novembre 2008

*Du premier au dernier jour,
moments de solennité,
de fraternité, moments de travail,
de convivialité, moments de joie :
un congrès de l'ANACR...*

*Quand le responsable
de l'accueil en gare
retrouve l'un de ceux qui
l'assurent au
Palais des Congrès...*



*Durant trois jours,
avec le sourire
fut assurée la tâche ingrate
du vestiaire...*

*Les premières rencontres
entre les délégués dans
le hall d'accueil*



*Au fort Saint-Nicolas,
Le Piquet d'Honneur
et la Musique des Equipages
de la Flotte lors de
la cérémonie patriotique*

*Réception à l'Hôtel-de-Ville
de Marseille.
Au premier plan,
de gauche à droite
André Paya,
Mme Amadeï-Gilly,
Jean-Paul Marcadet et
Louis Cortot*



*Dernier jour :
le spectacle final recueille
des applaudissements
enthousiastes*

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 PARIS

France d'Abord

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 12 €

Etranger 13 €

Abonnement de soutien 25 €

Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier

numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant : Jean FREIRE

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incopto Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60